

FICHES ACTIONS

Dernière mise à jour : 02-09- 2019	
------------------------------------	--

Plan de Gestion de la Ressource en Eau du bassin versant de la Têt 2019-2021			ACTION 1
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages		
Opération	Renforcer le suivi hydrométrique sur le bassin versant de la Têt et conforter la fiabilité des stations pour assurer une base de connaissances solides au suivi des débits		
Objectif(s)	Améliorer la connaissance des débits d'étiage		
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	DREAL-SPC, Département des Pyrénées Orientales, SMTBV
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR229; FRDR230 ; FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240		
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de Rivière Têt		
Description			
Le bassin versant de la Têt dispose actuellement de 16 stations hydrométriques en activité, gérées et suivies par les Services de Prévisions des Crues Méditerranée Ouest :			
Code station	Libellé station	Données produites	Fiabilité
Y0404010	Têt à Mont-Louis	Débit	Fiable en moyennes et basses eaux
Y0424010	Têt à Serdinya	Débit	Fiable à l'étiage Point de gestion amont
Y0434020	Têt à Villefranche de Conflent	Débit	Non fiable pour les débits (que pour les hauteurs d'eau en période de crue)
Y0444010	Têt à Marquixanes	Débit	Fiable à l'étiage Point de gestion pour le débit entrant du barrage de Vinça
Y0464030	Têt à Rodes	Débit	Fiable à l'étiage Point de gestion pour le débit sortant du barrage de Vinça (SDAGE)
Y0464045	Têt à Ille-sur-Têt	Débit	Fiable à l'étiage Point de gestion en aval de prélèvements importants
Y0464060	Têt à St Feliu d'Amont	Hauteur d'eau	Hauteurs fiables pour gestion du gué
Y04740	Têt à Pezilla la rivière	Hauteur d'eau	Hauteurs fiables pour gestion du gué
Y0474030	Têt à Perpignan (Pont Joffre)	Débit	Fiable à l'étiage Point de gestion aval du bassin (SDAGE)
Y0474010	Têt à Villelongue de la Salanque	Hauteur d'eau	Hauteurs fiables pour gestion du gué
Y0474020	Têt à Bompas	Hauteur d'eau	Hauteurs fiables pour gestion du gué
Y0436420	Cady à Villefranche	Débit	Fiable en étiage Point de gestion de fermeture du sous bassin
Y0436405	Cady à Vernet les Bains	Débit	Non fiable en étiage mais fiable en période de crue
Y0445010	Castellane à Cattlar	Débit	Fiable mais demande beaucoup de suivi
Y0455030	Lentilla à Finestret	Débit	Fiable en étiage mais pas en hautes eaux
Y0466005	Boulès à Ille-sur-têt	Débit	Fiable en période de crue
<i>(en bleu les stations considérées comme fiables à l'étiage estival, elles sont essentielles au suivi des débits durant les mois de juin à octobre)</i>			
Le SPC a l'expertise hydrologique sur le périmètre de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Il produit des données hydrométriques en temps réel et s'assure de leur fiabilité et de leur diffusion sur le site hydroréel. A l'heure actuelle le SPC subit un contexte de rationalisation exigé par l'Etat (audit 2017-début 2018). Dans le cadre du PGRE Têt, il est nécessaire de disposer de données fiables sur les débits d'étiages au niveau de points stratégiques de l'axe Têt et sur les affluents, notamment sur les secteurs sensibles à l'étiage pour une gestion optimale de la ressource par les gestionnaires d'ouvrages de prélèvement et une anticipation des périodes de crise.			

Historique des démarches réalisées :

- **Installation en 2014 d'une station hydrométrique sur le Cady (à Villefranche de Conflent)**, en remplacement de la station située à Vernet les Bains (non fiable en étiage). La station est de plus située en fermeture de bassin pour pouvoir suivre l'apport du Cady en temps qu'affluent à la Têt.
- **Installation en juin 2014 d'une station hydrométrique sur la Têt (à Ille sur Têt)** : en raison de l'absence de données entre le barrage de Vinça et Perpignan, point très sensible de la Têt aval (en aval des 5 plus gros prélèvements de la Têt). Un suivi régulier par le SPC/SMTBV doit être mené pour s'assurer de la fiabilité de la station en début et au cours de l'étiage afin de maintenir un outil efficace pour les usagers de la vallée.
- **Installation en juin 2018 d'une station hydrométrique sur la Rotja (Fuilla)** : identifiée comme étant en déséquilibre par l'étude des volumes prélevables. La mise en place de la station de la Rotja prévue à l'été 2017 a été repoussée à l'été 2018 suite à une période d'incertitude sur la capacité du SPC à prendre en charge le suivi de cette nouvelle station dans un contexte de rationalisation exigé par l'État (audit fin 2017-début 2018). Étant donné l'enjeu de cette station et les engagements déjà pris, l'installation a pu être réalisée. L'acquisition et l'exploitation pour la gestion sont possibles depuis juin 2018 et nécessiteront 1 à 2 ans de fiabilisation avant de pouvoir être visible par le grand public. Les données de hauteur d'eau sont depuis juin 2019 visibles sur le site hydroréel.

Concernant l'organisation de ces trois installations :

- le Département des Pyrénées-Orientales a pris en charge l'investissement
- le SPC assure le suivi et l'entretien de ces nouvelles stations, en remplacement de stations existantes qui ne sont plus utilisées ou non fiables. Il met les données à disposition des partenaires (sur hydroréel quand la station est stable)
- le SMTBV réalise des jaugeages afin d'aider le SPC à établir les courbes de tarage des nouvelles stations

A ce titre des conventions de partenariat ont été signées entre les 3 structures.

Les opérations à venir :

- **Informé en cas de détarage et ajustement le cas échéant par le SPC**
Au cours de campagnes de jaugeages proche des stations ou via des questionnements de la part des gestionnaires, le SMTBV pourra informer le SPC d'un possible détarage des stations et réaliser des jaugeages complémentaires, mais il ne se substitue pas à la maintenance effectuée par les services de la DREAL SPC.
- **Organiser chaque année une journée d'inter-comparaison de matériels de jaugeages basses-eaux par la DREAL Occitanie avec les gestionnaires de bassin.** L'objectif est de vérifier la fiabilité des appareils de mesures et de partager une méthodologie commune à l'ensemble des gestionnaires de bassin.
- **Acter la référence de débit à retenir au point SDAGE T5 (Rodès)** : au vu de la différence constatée entre les débits sortant du barrage de Vinça (gestion BRL) et la station hydrométrique de Rodès situé quelques mètres plus en aval (gestion SPC).
- **Mettre en œuvre un suivi renforcé au point de gestion T6 (Ille sur Têt)** : accentuer le suivi humain pour suivre et fiabiliser cette station sensible (détarage annuelle quasi systématique de la station). Il s'agit d'effectuer une courbe de tarage (plusieurs campagnes de mesures de débits à différentes hauteurs d'eau) en début de saison d'irrigation (avril-mai) pour permettre aux usagers de se partager le plus finement possible la ressource au regard du débit en rivière.
- **Réaliser une étude de confortement des données hydrologiques aux points T5, T6 et T7** : les services AERMC/DREAL, sont conscients des interrogations sur les valeurs de débits biologiques et DOE (issues des Etudes Volumes Prélevables, 2012) soulevées par les acteurs du territoire. Une analyse des chroniques récentes de débits sera réalisée et croisée avec les débits biologiques calculés par méthode Estimhab. Les résultats partagés permettront une meilleure appropriation des objectifs revus ou confortés.

A l'avenir, aucune installation de nouvelle station hydrométrique n'est prévue sur le bassin, l'objectif est de fiabiliser le réseau de stations existant. **Un audit a eu lieu début 2018 au sein des services du SPC... en attente des résultats.**

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	

Informer en cas de détarage et ajustement SPC des stations	SPC/SMTBV	X	X	X	Temps agent
Organiser des journées inter-comparaison de matériels de jaugeages	SPC/partenaires techniques	X	X	X	Temps agent
Acter la référence de débit à Rodès (T5)	SPC/CD66/SMTBV	X	X	X	Temps agent
Renforcer le suivi à Ille sur Têt (T6)	SPC/SMTBV	X	X	X	Temps agent
Etude de confortement des données hydrologiques aux points T5, T6 et T7	AERMC/DREAL		X		Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la gestion de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Nombre de stations hydrométriques fiables à l'étiage Acquisition de nouvelles chroniques de débit					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
AFB					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau du bassin versant de la Têt 2019-2021				ACTION 2	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Suivre les débits des cours d'eau en période d'étiage estival et hivernal				
Objectif(s)	Améliorer la connaissance des débits d'étiage				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR229 ; FRDR990; FRDR991 ; FRDR10324 ; FRDR11459				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de Rivière Têt				
Description					
<p>Le SMTBV a acquis un courantomètre en 2014 et peut ainsi compléter les données des stations par des campagnes de suivi localisées. L'amélioration de connaissances via ces campagnes ont notamment permis l'élaboration de modèles hydrologiques sur l'aval de Vinça et la vallée de la Rotja. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette acquisition de connaissances sur des secteurs en manque de données ou nécessitant un suivi particulier dans le temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le point T6 (en aval de la prise d'eau du canal de Millas-Néfiach à Ille sur Têt) pourra faire l'objet de jaugeages complémentaires aux données transmises par la station hydrométrique en début de saison d'irrigation par exemple, afin de fiabiliser ce point de gestion essentiel pour l'aval de Vinça. - le secteur de Prades, identifié en déficit quantitatif et peu connu. Une première campagne de jaugeage à l'étiage 2018 a permis de mettre en place un protocole de suivi de 5 points en rivière Têt et 3 points sur les affluents en complément des outils déjà mis en place (échelles et stations hydrométriques). L'objectif est de poursuivre ces campagnes afin d'élaborer un modèle hydrologique et le mettre à disposition des usagers du secteur. - la vallée du Caillan, identifiée en fort déficit quantitatif durant le mois d'octobre a fait l'objet d'une première prospection terrain en 2018 et présente des étiages très sévères dès juillet. Une campagne de mesure permettrait de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique de cette vallée et les tensions sur la ressource existantes. - la vallée de la Castellane, identifiée en léger déficit n'a à ce jour fait l'objet d'aucun suivi hydrologique en rivière et serait intéressante, dans un second temps à modéliser. - suivi si nécessaire des vallées de la Lentilla et de la Rotja dans le cadre des Plans Locaux de Gestion validés en 2015 et 2017 (solicitation des commissions locales des usagers). <p>De plus, les années 2016 et 2017 ayant subi des étiages hivernaux particulièrement sévères, il s'agit de mieux comprendre l'hydrologie de la Têt à cette époque de l'année afin de gérer au mieux la ressource pour les usages prédominants de cette période que sont l'alimentation en eau potable et l'hydroélectricité. Par la mise en place de campagnes de terrain hivernales pour mieux comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'impact des activités hydroélectriques sur la ressource - l'hydrologie de la rivière sans l'impact des prélèvements agricoles (quasi inexistant à cette époque). <p>Le protocole des campagnes sera validé par le comité technique et fera l'objet d'une restitution auprès des partenaires techniques et financiers.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Jaugeages estivaux	SMTBV	X	X	X	Temps agent
Jaugeages hivernaux	SMTBV	X	X	X	Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la gestion de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Acquisition de nouvelles données de débits d'étiage dans les cours d'eau Nombre de réunions et documents produits					
Financeurs potentiels					
AERMC					

Partenaires techniques

Mission Canaux-Chambre d'Agriculture, FDPPMA66, AFB, PNRPC, Département

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021		ACTION 3	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages		
Opération	Améliorer la connaissance sur les usages et la gestion de la ressource sur le secteur Haut Confluent de la Têt		
Objectif(s)	Améliorer les connaissances sur les usages et les prélèvements		
Secteur	Amont du bassin versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	PNRPC
Masse d'eau	FRDR229, FRDR226 ; FRDR10324		
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de Rivière Têt		
Description			
<p>La connaissance sur les usages de la Têt n'en est pas au même stade sur l'ensemble du territoire. Un travail de sectorisation et de partenariat est alors nécessaire pour avancer en parallèle sur le bassin versant de la Têt global. Pour se faire, le SMTBV appuie son animation sur les secteurs identifiés les plus déficitaires dans les Etudes Volumes Prélévisibles à savoir le secteur de Prades à l'amont du bassin versant et la partie aval du barrage de Vinça.</p> <p>En ce qui concerne la zone amont du bassin et notamment la zone de Mont Louis jusqu'à Serdynya, les connaissances sont aujourd'hui trop pauvres pour engager une concertation sur le partage de la ressource. Il s'agit dans un premier temps d'améliorer la connaissance sur ce secteur, périmètre du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et de promouvoir des actions d'économies d'eau.</p> <p>Une animation engagée par le PNRPC</p> <p>L'une des missions du PNRPC est de promouvoir sur son périmètre la bonne gestion de la ressource en eau par l'accompagnement des préleveurs dans le diagnostic de leurs ouvrages et la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel. Il s'agit donc sur le cours d'eau principal Têt de Thuès à Serdynya et sur l'affluent rive gauche de la Têt le Caillan, de mener un diagnostic simplifié des ouvrages présents sur les secteurs cibles, faire l'état des besoins des préleveurs, l'impact sur les cours d'eau, et les marges de manœuvres possibles (administratives ou techniques) afin de définir l'enjeu pour chaque secteur.</p>			
<p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre du bassin versant Communes — La Têt — Cours d'eau principaux Sous bassins ciblés par l'étude 			

1. Bibliographie et campagnes de terrain pour repérer les prises d'eau

Dans un premier temps, les données déjà existantes doivent être recensées et synthétisées (études ABR,..). Un repérage cartographique puis de terrain préalable sera nécessaire pour identifier les ouvrages présents sur les périmètres d'études. Il s'agit de repérer en rivière les prises d'eau potentielles et de les répertorier sous SIG afin d'améliorer la connaissance des usages sur la Têt et ses affluents. Un premier avis sur l'état général de l'ouvrage pourra être donné. Il s'agit ensuite d'identifier les préleveurs (ASA, communes, privé, etc,...)

2. Rencontre avec les préleveurs

Par des entretiens avec les différents préleveurs, il s'agit de collecter de l'information sur les usages (potagers, vergers, prairies, AEP, hydroélectricité...) afin de pouvoir mettre en évidence les opportunités et les actions à mettre en place pour améliorer, maintenir, ou aider à la mise en conformité des ouvrages.

3. Mettre en place un suivi hydrologique et des campagnes de jaugeages avec les partenaires techniques du territoire

Via un partenariat entre les acteurs techniques du territoire, des campagnes de jaugeages pourront être effectuées avec accord des préleveurs sur les ouvrages. Des jaugeages en rivière permettront de mettre en relation les usages au regard de la ressource disponible afin, dans un premier temps d'identifier les pressions et dans un deuxième temps, d'améliorer la gestion.

Rôle des partenaires :

Secteurs	Enjeu	Méthode de travail	Animateur(s)
T2-T3	Manque de connaissances générales sur l'équilibre usages/ressources	Diagnostic global du territoire : Quels usages, quels prélèvements, quel état des infrastructures sur le territoire ? Quel impact sur la ressource ? Et actions possibles à engager pour une amélioration de la gestion quantitative	PNR : - diagnostic global - rencontre avec les acteurs du territoire et visites sur site - rendu écrit partagé avec les partenaires techniques En partenariat avec la DDTM : - Représente l'Etat et est garant du PGRE et de l'atteinte de ses objectifs - Apporte son expertise sur l'état financier des ASA La CA/Mission Canaux : - Appui technique (campagnes de jaugeages) - connaissances sur l'occupation des sols actuelle et future - accompagnement des ASA (structuration) Le SMTBV : - Animateur de la démarche PGRE - Connaissances sur le contexte global du bassin versant de la Têt - Appui technique (campagnes de jaugeages)
Caillan	Déséquilibre ciblé en octobre	Diagnostic ponctuel avec estimation des besoins	PNR : - diagnostic global - rencontre avec les acteurs du territoire et visites sur site - rendu écrit partagé avec les partenaires techniques En partenariat avec la DDTM : - Représente l'Etat et est garant du PGRE et de l'atteinte de ses objectifs - Apporte son expertise sur l'état financier des ASA La CA/Mission Canaux : - Appui technique (campagnes de jaugeages) - connaissances sur l'occupation des sols actuelle et future - accompagnement des ASA (structuration) Le SMTBV : - Animateur de la démarche PGRE - Connaissances sur le contexte global du bassin versant de la Têt - Appui technique (campagnes de jaugeages)

Le rendu de ce diagnostic a été réalisé le 11 décembre 2018 par le PNRPC et tire de sa synthèse les préconisations suivantes :

- Réaliser un suivi hydrologique de la ressource en eau sur le bassin versant du Caillan afin de limiter le déficit hydrique constaté en 2018 (*préconisation intégrée à la fiche A2*)
- Réaliser des jaugeages au niveau des canaux pour estimer réellement la ressource prélevée
- Accompagner les présidents et les gardes vannes d'ASA pour l'installation et le suivi de dispositifs de comptage
- Lancer des programmes de travaux sur les canaux de Canoha, Urbanya et Bac de Joncet (*suivis par le PNRPC et la mission canaux*)

Ces deux secteurs étudiés (Caillan et Têt) ne nécessitent pas d'étude globale de la ressource en eau d'après le PNR. Un accompagnement au cas par cas auprès des différents canaux et des ASA semble plus pertinent.

Pour 2020, le secteur du Cabrils sera également étudié par le PNR afin d'améliorer la connaissance sur les usages/prélèvements de ce secteur et la ressource disponible.

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
Diagnostic des prélèvements du secteur	PNR, CA66, SMTBV	X	X		Temps Agent
Montage d'un programme d'actions	ASA	X	X	X	Temps Agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la gestion de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Rapports, campagnes de jaugeages					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Mission Canaux-CA66 SMTBV, AFB, DDTM, FDPPMA66, AERMC, Département					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 4	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Régulariser les prélèvements sur le secteur Haut Conflent de la Têt				
Objectif(s)	Améliorer les connaissances sur les usages et les prélèvements				
Secteur	Amont du bassin versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	CA66		
Masse d'eau	FRDR229, FRDR226 ; FRDR10324				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>La mise en conformité de la situation administrative des ouvrages existants dans les cours d'eau est encadrée par le Code de l'environnement article L.214-6. Sur la base des connaissances établies dans l'action n°4 « Améliorer la connaissance sur les usages et la gestion de la ressource sur le secteur Haut Conflent de la Têt » par le PNR, la Chambre d'Agriculture peut intervenir à la suite auprès des irrigants recensés dans le cadre de ses missions. L'exemple de la Cerdagne est cité comme modèle pour cette action avec pour conduite de la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1- constitution de la banque de données : collecte des données auprès des irrigants dans le cadre d'une communication incitative permettant de : <ul style="list-style-type: none"> o Faire valoir ses besoins dans le plan de gestion (PGRE) o Etre éligible aux subventions ou aides de la PAC - Phase 2 : émergence d'une organisation collective de gestion de la ressource. Le travail de structuration permettra de regrouper les prises d'eau, d'en identifier le gestionnaire, les besoins à satisfaire et les modalités de prélèvements associés. Par la suite, le PGRE permettra de partager la ressource en eau et d'optimiser le nombre des ouvrages et des prélèvements. - Phase 3 : procédure de mise en conformité de la situation administrative des ouvrages et des prélèvements. Une fois l'identification d'un gestionnaire faite, celui-ci établira un dossier préalable à la délivrance d'une autorisation de prélèvement pour les ouvrages dont il a la charge. <p>La DDTM accompagnera les acteurs locaux tout au long de ces 3 phases sur le plan technique, juridique et administratif.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Phase 1	CA66	x	x		Temps agent
Phase 2	SMTBV		x	x	Temps agent
Phase 3	DDTM		x	x	Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la gestion de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Rapport, nombre de déclarations, nombre de mise en conformité					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, SMTBV, AFB, DDTM, AERMC, Département, FPPMA66					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021					ACTION 5
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Recensement des petits prélèvements et impact sur la ressource en eau du bassin versant				
Objectif(s)	Améliorer les connaissances sur les usages et les prélèvements				
Secteur	Amont du bassin versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR229, FRDR226 ; FRDR10324				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>La connaissance fine des prélèvements est indispensable pour la mise en place d'une gestion quantitative locale adaptée. Sur le bassin versant, il existe des « petits prélèvements » inférieurs à 1000m3/an qui ne sont pas soumis à déclaration auprès de la police de l'eau. Leur concentration dans des zones sous tension peut parfois avoir un impact non négligeable sur les cours d'eau.</p> <p>L'objectif est donc d'estimer leur nombre et d'objectiver leur impact sur la ressource en eau. Dans un second temps, il serait intéressant de mener une concertation avec les usagers afin de leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins tout en améliorant la gestion de la ressource localement.</p> <p>Les secteurs ciblés par de possibles déséquilibres locaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vallée du Caillan, notamment les communes de Conat et Ria - le secteur du Haut Conflent de manière générale <p>La démarche est proposée en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagnes de jaugeages en rivière dans les secteurs ciblés pour évaluer l'impact des prélèvements - réflexion sur une animation auprès des propriétaires et des solutions possibles à envisager en partenariat avec les partenaires du territoire 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Suivi hydrologique	SMTBV		x	X	Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la gestion de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Campagnes de jaugeages, nombre de réunions					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Mission Canaux-Chambre d'Agriculture, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, AFB, DDTM, Département, AERMC					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 6
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages		
Opération	Suivi du SAGE/PGRE du Syndicat Mixte des Nappes du Roussillon		
Objectif(s)	Contribuer à l'améliorer de la connaissance nappe-rivière		
Secteur	Aval du bassin versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	SM Nappes
Masse d'eau	FRDR224 ; FRDR984 ; FRDR986a ; FRDR986b ; FRDR10986; FRDR11066 ; FRDR11161 ; FRDR11204 ; FRDR11236 ; FRDR11476 ; FRDR11987		
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de Rivière Têt		
Description			
<p>La plaine du Roussillon dispose d'un vaste réservoir souterrain d'eau douce situé en sous-sol qui permet d'alimenter en eau potable 98% de la population de la plaine du Roussillon. Cette ressource est également nécessaire aux activités économiques majeures de ce territoire que sont l'agriculture et le tourisme.</p> <p>Ce système aquifère est composé de deux unités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les nappes superficielles présentes dans les alluvions actuelles et anciennes des cours d'eau traversant la plaine : les nappes du Quaternaire ; - Les nappes plus profondes généralement isolées de la surface par d'importants écrans argileux : les nappes Pliocène. Classées en Zone de Répartition des eaux (ZRE) en 2003. <p>Il constitue les nappes plio-quaternaire.</p> <p>Depuis 30 ans, les forts prélèvements ont engendré une baisse généralisée des nappes du Pliocène et une dégradation de sa qualité chimique (entrée saline). Alors que la demande en eau est appelée à augmenter dans les 15 prochaines années du fait notamment d'une forte croissance démographique, les dernières études indiquent qu'il n'est plus envisageable de prélever davantage dans les nappes pliocènes.</p> <p>Pour l'unité concernant la vallée de la Têt on estime à 21.5Mm3 les volumes prélevés (EVP, 2010) et à 21.4Mm3 le volume prélevable dans les nappes Pliocènes.</p> <p>D'autres ressources en eau ou méthodes de recharge des nappes sont aujourd'hui en réflexion et pourront directement impacter la ressource superficielle de la Têt. Le SMTBV, dans le cadre de la démarche PGRE, participe aux discussions et décisions prises sur le sujet afin de rétablir ou de maintenir l'équilibre quantitatif de la ressource Têt et notamment sur les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Substitution des ressources du Pliocène par priorisation des prélèvements existants dans le quaternaire ou le superficiel (action 8 du PGRE des Nappes) <p>Toute substitution d'une ressource sous tension ne doit pas se faire au détriment d'une autre ressource sous tension. Ainsi, s'il est avéré que la ressource superficielle est en déficit, aucune substitution ne sera possible sur la zone identifiée tant que l'équilibre ne sera pas résorbé. De même, la substitution de toute ressource vers le superficiel ne doit pas freiner les efforts et économies d'eau entrepris sur le secteur.</p> <p>Les secteurs où un projet de substitution est en cours et n'impacte à priori pas la ressource superficielle sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UDI Perpignan, pas de lien direct avec la Têt ▪ UDI Bompas, forage situé à 2km de la Têt ▪ UDI Aspres Ripoll, ouvrages situés à plus de 4.5km de la Têt <p>Une attention particulière sera cependant requise du fait des liens complexes entre quaternaire et ressource superficielle et de la localisation des projets sur un secteur de la Têt identifié en déficit quantitatif. Le chevauchement de période de basses eaux pour les nappes (octobre à mai) et du respect des débits réservés élevés en rivière doit être un critère particulier de vigilance.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Substitution des ressources du Pliocène par la réalisation d'infrastructures supplémentaires (action 9 du PGRE des Nappes) <p>Ces projets sont directement impactant pour la Têt, mais sont situés sur des secteurs en équilibre d'un point de vue quantitatif de la ressource superficielle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Délestage bordure côtière nord par forage dans les nappes quaternaire de la Têt à Canet et Ste Marie d'un volume de 2.7 millions de m3/an (scénario à l'étude, autre possibilité : exploitation karstique) ▪ Expérimentation de recharge artificielle des nappes (action 12 du PGRE des Nappes) 			

Certains secteurs de la plaine du Roussillon sont propices à la recharge artificielle des nappes. Les ouvrages existants que sont les canaux d'irrigation agricoles ont été identifiés comme vecteur de recharge des nappes via la ressource superficielle.

Des essais expérimentaux ont été engagés :

- Expérimentation de recharge via le Boulès à l'hiver 2016-2017
- Expérimentation prévue 2018-2019 via le canal de Corbère

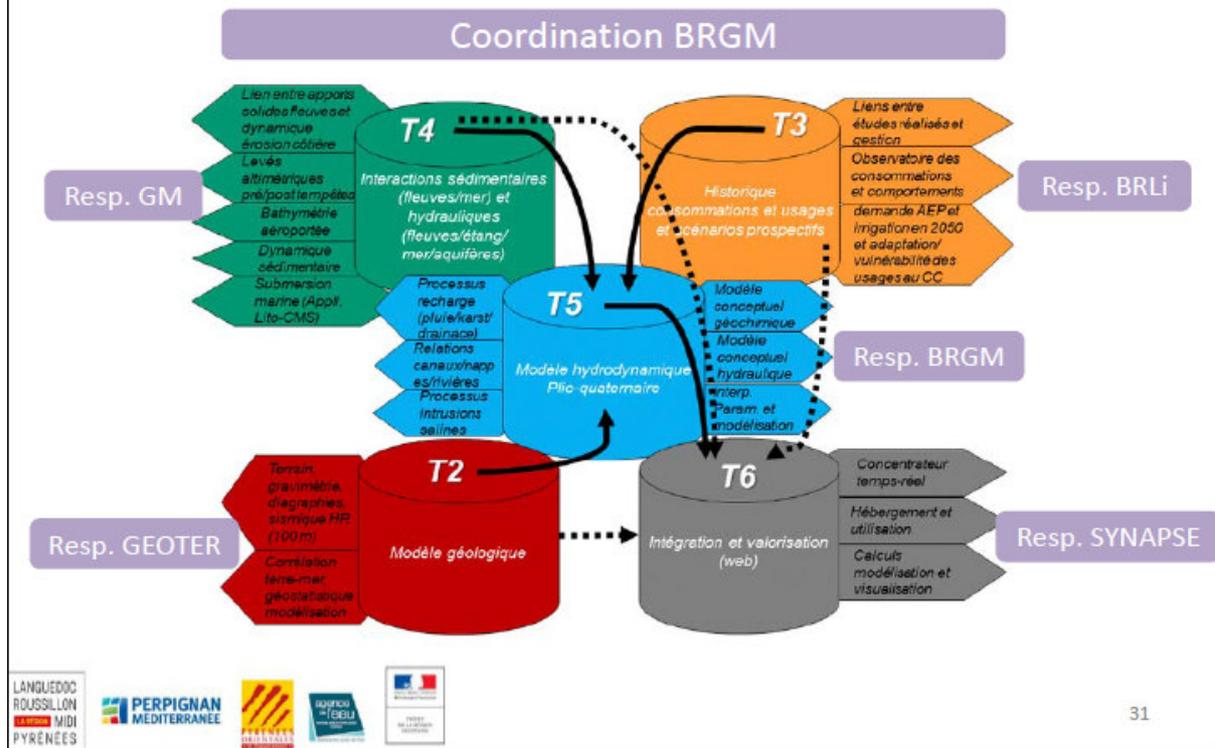
Ces essais s'ils s'avèrent concluants, devront faire l'objet d'une concertation et d'un partage de la ressource équilibrée dans le temps. Il est à rappeler que dans le cas des canaux d'irrigation, la recharge des nappes n'est pas un usage inscrit dans leurs statuts et devra donc être reconnu juridiquement à travers une convention entre les différentes parties prenantes.

Les premières étapes du SAGE ont été validées au cours des années 2012 et 2013 (état initial, diagnostic et projection tendancielle en 2030). Un PGRE est en cours de rédaction et sera validé d'ici la fin de l'année 2018 début 2019.

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
	SM Nappes	X	X	X	Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
A chiffrer					
Indicateurs de suivi					
Nombre de réunions, rapports					
Financeurs potentiels					
Région, le Département, AERMC, FEADER					
Partenaires techniques					
Le Département, SIGA Tech, SMBVA, SMTBV, collectivités, DDTM, AERMC, CA66, DREAL					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021		ACTION 7	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages		
Opération	Projet DEM'EAUX – Caractérisation de l'aquifère plio-quaternaire des Nappes du Roussillon et relation avec les rivières		
Objectif(s)	Contribuer à la connaissance des relations nappe-rivière		
Secteur	Aval du bassin versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	BRGM, BRLi
Masse d'eau	FRDR224 ; FRDR984 ; FRDR986a ; FRDR986b ; FRDR10986 ; FRDR11066 ; FRDR11161 ; FRDR11204 ; FRDR11236 ; FRDR11476 ; FRDR11987		
Inscription dans le cadre d'un contrat			
Description			
<p>En Languedoc Roussillon, 90% des eaux souterraines sont destinées à l'AEP. Le suivi des niveaux piézométriques montre une baisse accrue des hauteurs d'eau d'année en année, liée notamment aux prélèvements (AEP, etc.). Cette baisse a une incidence majeure sur la qualité de la ressource souterraine : intrusion saline (taux de chlorure en hausse) et présence de nitrates et de pesticides. Avec l'augmentation démographique sur la plaine, la gestion du littoral et le changement climatique, cette ressource encore mal connue, devient un enjeu de taille pour l'avenir.</p> <p>Le projet DEM'EAUX vise à mieux comprendre et à modéliser les aquifères du pourtour méditerranéen ainsi que leurs interactions avec les eaux superficielles et l'impact des usages sur la ressource souterraine. Le protocole appliqué à la plaine du Roussillon pourra être reconduit sur d'autres régions proches.</p> <p>L'objectif est de décrire l'aquifère et ses interactions à travers la modélisation d'un démonstrateur dérivé en 5 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Géologie ▪ Littoral ▪ Usages ▪ Hydrologie ▪ Web/Communication <p>La thématique « Usages » concerne plus particulièrement la ressource superficielle puisqu'elle vise à caractériser finement les différents usages de la ressource (irrigation agricole, AEP) à travers la construction d'un modèle hydro-économique intégrant des scénarios de planification territoriale (modélisation tarifaire, service rendu, etc.)</p>			

Organisation



Les actions sur le bassin versant de la Têt :

- réalisation de deux forages carottés qui seront ensuite transformés en observatoires à haute résolution spatiale et temporelle de la résistivité, température et pression sur le site de Canet en Roussillon (site mer, 250m de profondeur)
- site pilote déployé à Canet pour étudier les interactions entre mer et aquifère du quaternaire, installation d'une station de suivi du transport solide à l'embouchure de la Têt. En compléments : acquisitions HR (précision 5cm), aéroportée (Lidar Yellow Scan sur drone)
- campagnes de jaugeages sur l'interaction entre les cours d'eau, les canaux et la recharge des nappes
- valorisation des données à travers une plateforme (bancairisation, valorisation et diffusion de l'information produite par le projet) qui devra trouver un propriétaire à la fin du délai de projet

Les échéances de ce projet sont fixées à 2019.

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
Projet DEM'EAUX	BRGM et partenaires	X	X	X	4 466 301
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration des connaissances					
Indicateurs de suivi					
Comité de pilotage, CR					
Financeurs potentiels					
PMM, Région, le Département, AERMC					
Partenaires techniques					
BRGM, GéoSciences, UPVD, IRSTEA, Geoter, BRL, L'avion Jaune, Synapse, Syndicat des Nappes du Roussillon, CA66, ACAV, SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021		ACTION 8	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages		
Opération	Equiper les canaux d'irrigation de dispositifs de comptage et les cours d'eau de repère de hauteur d'eau		
Objectif(s)	Améliorer les connaissances sur les usages et les prélèvements		
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	ASA d'irrigation, SMTBV
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032		
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de Rivière Têt		
Description			
<p>▪ Sur les ouvrages de prélèvement</p> <p>Des obligations en matière de comptage des volumes d'eau prélevés ont été introduites par l'arrêté du 19 décembre 2011. Désormais, tous les points de prélèvement doivent être équipés de dispositifs de mesures de l'eau prélevée. Les canaux déjà équipés doivent effectuer un diagnostic de fonctionnement tous les 7 ans par un organisme habilité.</p> <p>Sur le bassin versant de la Têt, un certain nombre d'ASA ne sont pas ou plus à jour vis-à-vis de cet arrêté. Or, la connaissance des débits prélevés par les canaux d'irrigation (principaux préleveurs sur le bassin) et de leur variation dans le temps est un pré-requis indispensable à l'amélioration de la gestion quantitative sur le bassin. Ces données sont nécessaires pour mieux appréhender le fonctionnement de l'hydrologie du bassin versant et pour mieux évaluer l'état quantitatif des masses d'eau.</p> <p>Historique :</p> <p>Pour cela, le SMTBV a souhaité s'impliquer sur ce sujet, en proposant aux ASA du bassin de porter un groupement de commande à l'échelle du bassin versant de la Têt, dans l'objectif d'équiper un maximum de canaux. L'objectif étant de mutualiser les besoins au sein d'un même projet à l'échelle du bassin versant. Un premier groupement de commande a été réalisé en 2016. Une vingtaine d'ASA ont été volontaires pour participer à ce projet en 2016. Elles ont été équipées en fonction de leur situation d'une échelle, ou d'un compteur, associés à une courbe de tarage.</p> <p>En cas d'impossibilité avérée et validée par l'Agence de l'Eau, pour des raisons techniques et/ou financières, le volume sera déterminé par une mesure ponctuelle ou à partir du débit de prélèvement mentionné dans l'acte administratif.</p> <p>En parallèle, l'Association des Canaux de l'Aval de Vinça a mené une concertation auprès de ces membres, qui a abouti à un projet d'installation de compteurs sur 4 canaux de la Têt aval.</p> <p>Perspectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence d'autres installations de dispositifs de comptage sur les ouvrages non équipés - Mener une campagne de sensibilisation auprès des gestionnaires de canaux sur le fonctionnement des dispositifs de comptage et la tenue d'un registre afin de suivre au mieux les chroniques de leurs prélèvements au cours des années et de faire remonter les données aux collectivités. <p>▪ Sur les cours d'eau</p> <p>Pour aller plus loin, si les préleveurs connaissent avec précision les volumes soustraits à la rivière par leurs ouvrages, ils n'ont aucune donnée sur la ressource disponible en rivière. Afin de gérer au plus fin leurs prélèvements par rapport au milieu, et ainsi respecter la réglementation en vigueur, la mise en place de repères en rivière peut-être envisagée si la section est assez stable. Sections étudiées par le Département et le SMTBV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vallée de la Rotja (dans le cadre du PLG) - amont du canal du Llech (section stable de roche mère) <p>Une étude menée par l'IRSTEA est en cours à l'échelle nationale et vise à construire une méthode de respect des débits réservés en rivière pour les canaux d'irrigation de montagnes. L'échéance est prévue pour fin 2018. Le syndicat suivra l'étude menée par l'IRSTEA et pourra utiliser les méthodes approuvées si elles sont applicables au bassin de la Têt et ses ouvrages.</p>			

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
Soutien technique auprès des ASA	SMTBV	X	X	X	Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
<p>A ce jour les prélèvements agricoles majeurs sont tous équipés de dispositifs de comptage (échelles limnimétriques ou compteur). Une meilleure connaissance des volumes prélevés implique une meilleure gestion de la ressource et donc des économies d'eau.</p> <p>Il reste à ce jour environ 60% de canaux à équiper mais il s'agit de petits canaux de montagnes dont le prélèvement est inférieur à 80l/s.</p>					
Indicateurs de suivi					
<p>Nombre de dispositifs de comptage sur les ouvrages mis en place</p> <p>Ratio dispositifs de comptage/total canaux du bassin</p>					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Mission Canaux-Chambre d'Agriculture66, Agence de l'Eau, le Département, SPC					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 9	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Partenariat avec les structures techniques du bassin versant pour le partage de données et d'informations				
Objectif(s)	Informier, partager et valoriser les connaissances				
Secteur	Tout le bassin	Maître(s) d'ouvrage	SATEP, SATESE, Fédé de Pêche, CA, DDTM		
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990;FRDR991;FRDR10240;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>La multiplicité des acteurs sur le territoire du bassin versant de la Têt (FDPPMA66, le Département, CA66, DREAL, AFB, services de l'Etat, SMTBV) aboutit à de nombreuses productions sur l'amélioration de la connaissance. Afin de pouvoir aboutir à une vision multi-usages et complète du territoire, un partage des informations entre producteurs de données est nécessaire.</p> <p>Il existe déjà des outils en cours d'élaboration ou en activité sur lesquels s'appuyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'application SIG en ligne développée par la FDPPMA66 dans le cadre du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) - le volet démonstrateur dans le cadre du Projet DEM'EAUX mené par le BRGM - le Groupe 66 développé par le Département <p>Il s'agit dans un premier temps, de recenser les outils existants sur le territoire et de mener une réunion entre techniciens afin d'organiser au mieux le partage d'informations et les fonctionnalités de chaque outil. Il pourrait être intéressant de créer un observatoire quantitatif de la ressource en eau sur le bassin versant avec pour objectif d'agir à deux échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la période d'étiage pour disposer des données permettant d'anticiper et de gérer les crises - sur le long terme pour suivre les tendances et évolutions 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Réunion technique	Partenaires techniques	X			Temps agent
Total HT					
Résorption du déficit					
/					
Indicateurs de suivi					
Nb réunions, CR					
Financeurs potentiels					
Partenaires techniques					
Le Département, FDPPMA66, CA66, PNRPC, AFB, SPC, ACAV, ASA d'irrigation, SMNPR					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021					ACTION 10
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Etude Adéquation Besoins Ressources				
Objectif(s)	Améliorer et actualiser les connaissances sur les prélèvements				
Secteur	Bassin Versant Têt		Maître(s) d'ouvrage	ASA du canal des Moulins, ASA du canal d'enconomy, ASA canal de Pézilla	
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR226				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>La réalisation d'études adéquation besoin ressource permet d'améliorer les connaissances par un diagnostic de l'ouvrage dans son ensemble d'un point de vue géographique, hydraulique et administratif. Il permet également d'établir un programme d'actions d'économie d'eau et de justifier de subventions auprès des partenaires tels que l'Agence de l'Eau, la Région et le Département des Pyrénées-Orientales.</p> <p>3 ASA se lancent aujourd'hui dans ces études, dans le but de réaliser des travaux sur leurs ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ASA du canal des Moulins (Saint Féliu d'Avall) avec prise d'eau sur le Boulès - L'ASA du canal d'Enconomy (Têt amont) avec prise d'eau sur la Têt - L'ASA du canal de Pézilla (Têt aval) avec prise d'eau sur la Têt (déjà financée et débutée en 2018) 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Etude ABR	ASA du canal des Moulins	X			15000
Etude ABR	L'ASA du canal d'Enconomy	X			15000
Etude ABR	ASA du canal de Pézilla	X			15000
Total HT					45000
Résorption du déficit					
A chiffrer					
Indicateurs de suivi					
Rapport de l'étude					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, Département, FEADER					
Partenaires techniques					
CA66, SMTBV, le Département, FDPPMA66					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 11	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Etude de protection des zones humides en temps que réservoirs				
Objectif(s)	Informier, partager et valoriser les connaissances				
Secteur	Bassin Versant Têt		Maître(s) d'ouvrage	PNRPC, SMTBV	
Masse d'eau					
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt-Bourdigou (fiche action ACZH3)				
Description					
<p>Le bassin versant de la Têt présente une richesse exceptionnelle de zones humides qui sont considérées comme de véritables châteaux d'eau dans la gestion de la ressource quantitative. Les préserver et les restaurer, c'est assurer leur bon fonctionnement et les services indispensables qu'elles nous rendent ; amélioration de la qualité des eaux, limitation des crues, développement de la biodiversité, et soutien d'étiage le long des cours d'eau. Leur recensement a débuté en 2006 par le PNRPC avec l'élaboration d'un inventaire sur le périmètre du parc. Puis en 2014, le Conseil Départemental enrichit la connaissance par la construction d'un atlas à l'échelle départementale. Aujourd'hui deux projets phares sont en cours sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'animation d'un plan de gestion concerté du site classé des Bouillouses Suite à la validation de l'étude et du programme d'actions portés par le PNRPC en mars 2018, une centaine d'actions répertoriées par services rendus ont été recensées et validées par le comité de pilotage. La mise en œuvre du programme peine cependant à démarrer, faute d'une gouvernance clairement définie. Le Conseil départemental, propriétaire du site classé, doit prendre une décision politique sur le sujet. La mise en œuvre de ce projet est établie sur 5 ans. • Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt Dans le cadre de ses missions, le SMTBV a vu l'opportunité de développer une réflexion sur la qualification des services rendus par les zones humides encore peu approfondie et partagée, à l'échelle cohérente du bassin versant. La démarche proposée est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Étayer, si besoin, les connaissances sur les fonctions assurées par les zones humides, l'état de ces fonctions et leur niveau de vulnérabilité ; - Établir une gestion efficace des zones humides du bassin versant en intervenant sur celles qui sont prioritaires vis-à-vis des fonctions remplies recherchées et des services rendus associés ; - Développer la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés par les zones humides ; - Accompagner la prise en compte des zones humides et de leurs services dans les politiques locales d'aménagement et d'urbanisme. 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Plan de gestion des Bouillouses	?	X	X	X	430 219
Stratégie globale de gestion BV Têt	SMTBV	X	X	X	80 000
Total HT					510 219
Résorption du déficit					
Amélioration du soutien d'étiage					
Indicateurs de suivi					
Cf indicateurs des études					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, Département, FEADER					
Partenaires techniques					
CD66, EPCI du bassin, PNRPC, CA66, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédération des Réserves Naturelles, Syndicat Mixte des Nappes de la plaine du Roussillon, Syndicat Mixte Canigó Grand site					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 12	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Suivre l'état qualitatif des zones sensibles et leur évolution				
Objectif(s)	Définir l'impact de la quantité d'eau sur la qualité des milieux aquatiques				
Secteur	Bassin Versant Têt Aval		Maître(s) d'ouvrage	FDPPMA66	
Masse d'eau	FRDR224 ; FRDR223				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Accord Cadre FDPPMA66/AERMC				
Description					
<p>Si le suivi des débits et la satisfaction des DOE établis en rivière sont des indicateurs d'atteinte de l'équilibre quantitatif, ils doivent être complétés par d'autres indicateurs pour dresser un bilan complet du bon état des cours d'eau. La Fédération de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales se propose de développer un suivi piscicole des zones identifiées sous tension en période d'étiage.</p> <p>Sur le bassin de la Têt, le secteur Têt aval (entre l'aval du barrage de Vinça et la prise d'eau du canal de Millas Néfiach), concentre d'importants prélèvements qui induisent des débits bas en rivière et participent à l'augmentation de la température de l'eau, auxquels viennent s'ajouter d'autres pressions anthropiques (présence du barrage, extraction de matériaux, rejet de station d'épuration...). Ce secteur est ciblé dans le PDPG, plus particulièrement le tronçon entre la prise d'eau du canal de Perpignan jusqu'à l'aval du rejet de la STEP de Millas. En effet, dans ce tronçon à l'étiage estival très prononcé, apparaît une problématique spécifique liée à la nécessité de dilution des eaux de rejet de STEP, liant fortement les aspects quantitatif et qualitatif de la gestion des eaux de la Têt.</p> <p>Objectif Les assemblages d'espèces piscicoles constituent dans la diversité et l'abondance de chaque espèce qui les composent, le reflet de la qualité globale, de « l'état de santé » des milieux aquatiques qu'ils peuplent. L'objectif est de suivre l'évolution de cet « état de santé » et d'analyser l'ensemble des facteurs associés. Ces suivis permettent de tester l'efficacité des mesures d'amélioration engagées sur le territoire (économies d'eau, recharge sédimentaire, réduction des pesticides, etc.) à court et long terme. Ils permettent également, une fois partagés, de sensibiliser les gestionnaires de l'eau à l'amélioration des milieux aquatiques.</p> <p>Méthodologie Il est proposé une campagne de suivi biannuelle en différentes stations du périmètre cible qui seront choisies sur base de travail cartographique des habitats présents. Plusieurs indicateurs ont été sélectionnés (approche habitat, suivi thermique, inventaire piscicole par EPA, mesures physico-chimique de terrain, etc.) afin de définir lors de la 1^e campagne prévue en 2020 un état initial qui servira ensuite de référence à ce suivi.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Suivi piscicole	FDPPMA66		X		8000
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Indicateurs issus du protocole de suivi (température, mesures physico-chimique, inventaire piscicole, etc.)					
Financiers potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 13	
Axe A	Améliorer et valoriser les connaissances sur les ressources et les usages				
Opération	Suivi des échanges nappes-karst de la rivière de Nohèdes				
Objectif(s)	Définir l'impact de la quantité d'eau sur la qualité des milieux aquatiques				
Secteur	Bassin Versant Têt Amont	Maître(s) d'ouvrage		Réserve naturelle de Nohèdes	
Masse d'eau	FRDR226				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Programme de missions de la Réserve Naturelle de Nohèdes				
Description					
<p>La rivière de Nohèdes, située sur la partie aval du bassin versant du Caillan, est un affluent de la Têt (confluence au niveau de la commune de Ria-Sirach). Le secteur est soumis à une forte pression anthropique par la pratique de l'élevage, les rejets d'eaux usées des villages directement dans le cours d'eau, ainsi que l'activité hydroélectrique présente depuis 1974. La nature géologique particulière du secteur (terrains calcaires perméables, les formations karstiques) se traduit par des échanges nappes-rivière importants, rendant donc ces masses d'eau souterraines perméables aux possibles pollutions superficielles.</p> <p>Objectif</p> <p>Ces zones d'échanges qui se traduisent soit par des résurgences de la nappe vers la rivière (mise en charge du karst en période de forte pluie) soit par des arrivées ou infiltrations d'eau de rivière dans la nappe sont encore mal connues. Dans le cadre du plan de gestion établi pour 2012-2016 et reconduit, le volet H prévoit de « Compléter et améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces ».</p> <p>Depuis plusieurs années, l'association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes mène donc un suivi hydrologique de la rivière afin de mieux comprendre son fonctionnement.</p> <p>Méthodologie</p> <p>Sur différentes périodes aux événements météorologiques particuliers, des campagnes de jaugeages de débits et de conductivité en rivière sont réalisées. L'installation de stations hydrométriques avec suivi quotidien permet également d'obtenir des chroniques plus précises et sur un pas de temps plus important. A partir de ces données récoltées sur le terrain, des limnigrammes et des hydrogrammes sont produits à l'aide de courbes de tarage. Mis en regard avec la pluviométrie, ces résultats permettent de mieux comprendre les réponses du bassin aux événements pluviométriques, et ainsi d'appréhender le fonctionnement hydrologique du secteur.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Suivi hydrologique de la rivière de Nohèdes	Réserve Naturelle de Nohèdes	X	X	X	3 465
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Indicateurs issus du protocole de suivi (température, mesures physico-chimique, inventaire piscicole, etc.)					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 1
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle		
Opération	Mise en œuvre de travaux d'économies d'eau sur le canal de Bohère		
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation		
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage	Syndicat Intercommunal du canal de Bohère, SHEM
Masse d'eau	FRDR226		
Inscription dans le cadre d'un contrat			
Description			
<p>Schéma de la prise d'eau du canal de Bohère dans la Têt au niveau de Serdinya (ASA Infos, 2012)</p> <p>Le canal de Bohère, long de plus de 36 km est géré par le Syndicat Intercommunal de Bohère. Le canal a également été aménagé, en 1989 d'un barrage hydroélectrique, dont la concession d'exploitation de l'énergie est aujourd'hui détenue par la SHEM. Les prélèvements à la rivière sont gérés par la SHEM en fonction des contraintes du débit réservé défini par l'arrêté préfectoral de 1986 soit 1.2 m3/s en rivière du 15 mars au 15 septembre (600l/s le reste de l'année), avec un usage pour l'irrigation agricole prioritaire sur l'usage hydroélectrique. Le canal gère sa propre vanne manuellement au début du canal, pour un besoin actuel de 600 l/s. En 2017, le canal a été équipé d'un dispositif de comptage au droit de sa vanne d'arrivée d'eau qui permet d'améliorer la connaissance des volumes prélevés.</p> <p>Travaux d'étanchéité du réseau</p> <p>Le linéaire du canal est aujourd'hui vétuste à plusieurs endroits, traversant un secteur de montagnes parfois très escarpé avec un relief prononcé. Des campagnes de jaugeages ont été effectuées par la chambre d'Agriculture et ont permis de quantifier les économies potentielles à travers les fuites recensées le long du linéaire.</p> <p>A la suite de ces investigations, une première tranche de travaux a été effectuée à l'hiver 2017 et sera terminée à l'hiver 2018. Le cuvelage de plus de 2km de linéaire a permis une économie brute de 140 l/s. Le canal nécessite cependant encore des travaux de grande envergure, notamment du cuvelage sur certains secteurs aval de l'ouvrage (secteur de Ria par exemple). Ces pertes sont des contraintes pour les usagers à la fois de gestion (tours d'eau plus fréquents, risque d'interruption et moins de latitude pour la diversification agricole) et environnementales car elle augmente la sensibilité aux restrictions de la ressource sur la Têt et un recours plus fréquent au soutien d'étiage de la part des Bouillouses.</p> <p>Il y a donc une nécessité de quantifier les pertes le long du linéaire et le rendement des différents secteurs et ouvrages.</p> <p>Automatisation de la vanne du canal</p> <p>L'optimisation dès la prise d'eau, du débit entrant dans le canal, et ainsi, par conséquence, du débit turbiné par l'usine est également une piste d'amélioration. Les acteurs de la SHEM et du canal de Bohère envisagent donc en concertation d'automatiser la vanne du canal. Cet équipement permettra de palier aux coups d'eau qui peuvent régulièrement subvenir pendant la période estivale (épisodes pluvieux par exemple qui créent des tensions auprès des usagers) et d'optimiser au mieux le prélèvement brut du canal et l'eau laissée à la rivière. Une étude technique préalable avant travaux doit être programmée.</p>			

Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
Travaux de cuvelage	SI Bohère			X	
Automatisation vanne	SI Bohère	X	X		
Total HT					
Résorption du déficit					
A chiffrer					
Indicateurs de suivi					
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année					
Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage					
Evolution du débit instantané prélevé					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, le Département, FEADER					
Partenaires techniques					
Mission Canaux-CA66, Agence de l'Eau, le Département					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 2	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux d'économies d'eau sur le canal de Joncet			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal de Joncet
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>Long d'environ 5km, le canal du Bac de Joncet possède une prise d'eau en rive droite de la Têt sous le pont menant à la commune de Souanyas. L'ouvrage est assez vétuste avec des sections très dégradées et présente une efficacité du réseau actuel de 45%. Des problèmes de glissements de terrain au dessus du canal menacent la stabilité de l'ouvrage, et plusieurs vannes ne sont plus étanches. La présence d'un siphon en mauvais état pose également des problèmes de sécurité de l'ouvrage.</p> <p>Une étude adéquation-besoin-ressources a été réalisée par la mission canaux en 2013. En 2017, le canal a mis en place une échelle à l'aval immédiat de sa prise d'eau. En 2018, le canal réactualise son programme d'actions et souhaite se lancer dans sa mise en œuvre comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etanchéification des tronçons fuyards par pose d'un film en PEHD en 3 tranches : 770ml du premier déversoir au siphon, 85ml et 162ml pour les 2^e et 3^e tranches - Sécurisation de l'ouvrage suite aux glissements de terrain (passages, passerelles) - Sécurisation du canal au niveau du siphon - Remplacement des ouvrages non étanches <p>A chiffrer à l'issu des entretiens avec le PNR et la mission canaux</p>				
Détails de l'action		Coût estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
				Total HT
Etanchéification des tronçons fuyards		x		
- Remplacement des ouvrages non étanches		x		
Sécurisation de l'ouvrage		x		
Sécurisation du siphon		x		
Total HT				22 533
Résorption du déficit				
Gisement d'économies d'eau d'environ 45 l/s entre la prise d'eau du canal et l'exutoire (ABR, Mission canaux, 2013)				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année				
Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage				
Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
PNR, SMTBV, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 3	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre du plan d'actions défini dans le cadre de l'étude du canal du Sola			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal du bac du Sola
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
Le canal du Sola s'est engagé dans des travaux de cuvelage sur une période de 3 ans avec présentation d'un dossier de subvention chaque année. Cette action fait donc état de la troisième et dernière phase de travaux par la poursuite du cuvelage engagé.				
Détails de l'action		Cout estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
3 ^e tranche de cuvelage		x		
Total HT				20 037
Résorption du déficit				
L'ensemble des travaux de cuvelage devrait permettre des économies de l'ordre de 478 432 m3/an				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
PNR, SMTBV, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 4	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal d'Urbanya			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant du Caillan	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal d'Urbanya
Masse d'eau	FRDR10324			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>D'une longueur d'environ 2 km, le canal d'Urbanya prélève dans la rivière d'Urbanya sur la vallée du Caillan. Il comporte de nombreuses sections de terre (sans ouvrage régulateur) et son état est vétuste. Ce canal a la particularité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être en connexion directe avec des zones humides à forte valeur patrimoniale (tourbières de pente) qui alimente en partie le canal - de partager son eau avec le bassin versant voisin (Agly) <p>A l'occasion du diagnostic réalisé par le Parc Naturel des Pyrénées Catalanes sur le secteur du Haut Conflent et la vallée du Caillan en 2018, le canal d'Urbanya souhaite se lancer dans un programme d'actions, principalement de cuvelage sur son ouvrage. Une étude (ABR par exemple) devra définir les secteurs prioritaires les plus fuyards et les travaux à réaliser pour améliorer l'efficacité du canal sans perturber sa connexion avec les zones humides avoisinantes. Des mesures de gestion peuvent également être conseillées pour aider le gestionnaire dans son travail quotidien.</p>				
Détails de l'action		Cout estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
				Total HT
Etude/Montage d'un programme d'actions		x		
Travaux de cuvelage			x	
Total HT				
Résorption du déficit				
L'ensemble des travaux de cuvelage devrait permettre des économies de l'ordre de [à chiffrer]				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
PNR, SMTBV, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Région, AFB, SMBVA				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 5	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Travaux suite à l'étude de régulation des canaux du secteur de Prades			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage		ASA Branche Ancienne de Prades
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>L'ASA Branche Ancienne de Prades a lancé une étude fin 2018 (subventionnée) pour un projet d'automatisation de ses vannes afin de pouvoir gérer à distance et finement les différents secteurs desservis par les canaux ; notamment avec une gestion du secteur ville (nombreux petits potagers) plus rationnelle (fermeture la nuit). Le projet a pour but de faciliter la gestion globale et de rationaliser les volumes transitant dans les canaux en réduisant le prélèvement dans le milieu naturel.</p> <p>L'étude vise à valider et proposer un schéma qui permettra la gestion globale des débits et présentera un estimatif global du moyen de communication entre tous ces points. Les résultats seront suivis d'une phase travaux inscrits au PGRE.</p>				
Détails de l'action		Cout estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
			x	
	Total HT			216 150
Résorption du déficit				
L'automatisation des vannes en prise en rivière et à différents points stratégiques des canaux permettront une gestion fine et donc des économies d'eau chiffrés à 3 285 000 m3/an.				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
PNR, SMTBV, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département, Conseil Régional				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 6	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux sur les canaux de la Llitera			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant de la Llitera	Maître(s) d'ouvrage	ASA des canaux de la Llitera	
Masse d'eau	FRDR11459			
Inscription dans le cadre d'un contrat				
Description				
<p>L'ASA des canaux de la Llitera regroupe 4 canaux : le Sacrista, Llongadère, La Plane et El Moli pour un linéaire total d'environ 9 km.</p> <p>L'ASA des canaux de la Llitera souhaite monter un programme d'actions à partir de l'étude menée par la CA66 en 2012. Le programme d'actions proposé alors était :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de géomembrane PEHD sur les tronçons cuvelés présentant des fuites (475 ml) - Remplacement des buses bétons cassées sur le Sacrista par des buses annelées (200 ml) - Curage, recalibrage et tunage des tronçons en terre pour favoriser la circulation de l'eau - Mise en place de buses annelées sur les tronçons en terre pour limiter l'infiltration - Réparation des fuites ponctuelles sur cuvelages/buses béton - Remplacement de vannes sur le canal de la Llongadère <p>Ce programme a été revu avec l'ASA par la Mission canaux du canal afin de mettre à jour les actions prioritaires au regard de la santé financière des canaux.</p>				
Détails de l'action	Cout estimatif (€ HT) et planification			
	2019	2020	2021	Total HT
Ajuster les prélèvements à la prise	x			205 962
Favoriser les économies d'eau	x			694 476
Consolider les ouvrages existants	x			534 680
Sécuriser un ouvrage	x			4 5000
Total HT				1 480 118
Résorption du déficit				
Economies d'eau chiffrées à 534 945 m3/an				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Conseil Régional, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 7	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal d'Eus Marquixanes			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage		ASA d'Eus Marquixanes
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat				
Description				
Le canal de l'Union des Canaux de Prades Eus et Marquixanes possède une prise d'eau dans la Têt qui se situe en amont de Prades. Dans le cadre de l'étude des canaux des Prades réalisée en 2012, elle réalise des travaux de cuvelage sur ses ouvrages.				
Détails de l'action		Cout estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
Cuvelage du canal		X		
Total HT				89 945
Résorption du déficit				
Economies d'eau prévues à hauteur de 484 876 m3/an				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 8	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal de Branche Nouvelle de Marquixanes			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage	ASA branche Nouvelle et Branche Ancienne de Marquixanes	
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat				
Description				
<p>Le canal Branche Nouvelle de Marquixanes est situé dans le prolongement du canal d'Eus Marquixanes, lui-même alimenté par le canal de l'Union des Canaux de Prades, Eus et Marquixanes. La prise d'eau dans la Têt se situe en amont de Prades, elle est gérée par l'Union des canaux de Prades, qui redistribue l'eau aux canaux de Marquixanes. Le linéaire s'étend sur une distance de 9 km et traverse les communes de Los Masos, Marquixanes, Espira de Conflent et Vinça. Il dessert en gravitaire un périmètre de 45ha. Il existe également un réseau sous pression avec 73ha irrigués avec prise d'eau dans la Têt au niveau de la retenue de Vinça dont le seuil (propriété Département, fonction de protection et retenue sédimentaire par rapport au barrage de Vinça) a été endommagé et ne permet plus à l'ASA d'alimenter son réseau.</p> <p>L'ASA Branche Nouvelle devait lancer en mai 2018 une étude de diagnostic pour le raccordement du réseau sous pression au réseau de la Lentilla. En fin d'année, le Département s'engage à rénover le seuil, l'étude de raccordement est donc abandonnée. L'objectif est aujourd'hui de poursuivre les actions préconisées dans le cahier des charges de 2018 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instrumentation de points de mesures : échelle limnimétrique à minima, compteur/enregistreur - Sécurisation de l'ouvrage gravitaire <ul style="list-style-type: none"> o phase 1 : campagnes de jaugeages à réaliser pour estimer les pertes par fuites (CA/SMBVT) o phase 2 : travaux d'étanchéification - Optimisation du réseau sous pression <ul style="list-style-type: none"> o Phase 1 : estimation des pertes du réseau (via devis réalisés) o Phase 2 : renouvellement des systèmes d'équipement si besoin <p>Ces actions doivent permettre de garantir l'équilibre entre les ouvrages de prélèvements pour la satisfaction des besoins et le bon état quantitatif de la ressource superficielle.</p> <p>Calendrier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation du seuil par le Département : intervention en rivière dépendant du débit des cours d'eau. Dans le meilleur des cas, les travaux devraient être réalisés d'ici mars, sinon, recherche de solution alternative temporaire pour l'été 2019. - Campagnes de jaugeages réalisées par la CA et le SMBVT dès l'ouverture de la période d'irrigation (mars afin d'estimer les pertes de l'ouvrage gravitaire (2 zones prioritaires déjà identifiées). - Devis à réaliser pour l'équipement du sous pression. 				
Détails de l'action	Coût estimatif (€ HT) et planification			
	2019	2020	2021	Total HT
Rénovation du seuil (MO CD66)	X			A chiffrer
Rénovation de l'ouvrage gravitaire	X	X	X	94 457
Renouvellement du système sous pression	X	X		166 946
Total HT				261 403
Résorption du déficit				
Economies chiffrées à hauteur de 1 201 651 m3/an				

Indicateurs de suivi
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé
Financeurs potentiels
AERMC, Région, le Département, FEADER
Partenaires techniques
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 9	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal de Têt et Llose			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant amont	Maître(s) d'ouvrage		ASA de Têt et Llose
Masse d'eau	FRDR226			
Inscription dans le cadre d'un contrat				
Description				
<p>Le canal Têt et Llose, d'une longueur de 6km et presque entièrement cuvelé et équipé d'un dispositif de comptage à la prise d'eau. En 2018, le canal a réalisé une demande de subventions pour travaux accordés. A la suite de dégâts importants, l'ASA souhaiterait réaliser des travaux en urgence ne faisant pas partis du dossier présenté. L'objectif est donc soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De refaire une nouvelle demande de subvention en 2019 (mais perte des subventions attribuées), - Soit de réaliser les travaux prévus et si budget résiduel, réaliser les travaux d'urgence. <p><i>En attente des discussions CA66/ASA</i></p>				
Détails de l'action		Cout estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
				Total HT
Rénovation du seuil		X		
Rénovation de l'ouvrage gravitaire		X	X	
Renouvellement du système sous pression		X	X	
Total HT				
Résorption du déficit				
A chiffrer				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2022			ACTION 10	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre du plan d'actions défini dans le cadre de l'étude du canal de Corbère			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage	ASA du canal de Corbère, le Département	
Masse d'eau	FRDR224			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>Les eaux du canal de Corbère sont prélevées en rive droite de la Têt au niveau du barrage de Vinça et acheminées jusqu'à Corbère-les-Cabanès, sur un linéaire de 14 km environ. Le canal traverse successivement les territoires communaux de Rodès, Bouleternère, St Michel de Llotès, Corbère et Corbère-les-Cabanès. 3 stations de pompage sont situées successivement à Bouleternère, Saint Michel de Llotès et Corbère.</p> <p>Les actions d'économies d'eau et garantissant une gestion quantitative équitable entre les usagers (actions issues de l'étude du canal de Corbère et de nouvelles propositions) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cuvelage ou pose géomembrane de 1200m du maitre canal en 2 tranches : dépôt en juin 2018 pour 600m (200m sur non cuvelé pour fin d'année puis 400m sur cuvelage fuyard en janvier) : 300 000 m3/an d'économies ▪ Cuvelage du canal maitre au niveau du passage du Riufagès maitrise du Département : 70 l/s d'économies ▪ Travaux de création de la station de Ste Anne à Bouleternère ▪ Diagnostic de réseaux sous pressions avec priorisation sur le secteur fuyard des Escatllars (Bouleternère) ▪ Automatisation de la vanne du Boulès (Bouleternère) sur le maitre canal ▪ Etude sur la mise en place des dispositifs de régulation ▪ Travaux sur les dispositifs de régulation ▪ Installation de dispositifs de comptage aux parcelles ▪ Confortement des berges du canal maitre ▪ Projet de microcentrale hydroélectrique en période hors irrigation <p>L'ensemble de la programmation des travaux sera réalisé en fonction des finances de l'ASA. Il est donc possible qu'un certain nombre d'actions, sous justification soit reporté à une nouvelle programmation pluriannuelle lors de l'évaluation du PGRE.</p>				
Détails de l'action	Cout estimatif (€ HT) et planification			
	2019	2020	2021	Total HT €
Cuvelage du canal maitre	x	x		150 000
Travaux de création de la station ste anne à bouleternère	x			450 000
Diagnostic de réseaux sous pression		x	x	80 000
Travaux de réfection de réseaux – secteur escatllars			x	300 000
Travaux de réfection des réseaux suite à étude			x	300 000
Automatisation des vannes du canal maitre	x			35 000
Etude sur la mise en place de dispositifs de régulation		x	x	50 000
Travaux dispositifs de régulation			x	500 000
Installation de dispositifs de comptage aux parcelles			x	60 000

Confortement des berges du canal maitre	x			60 000
Confortement des berges du canal maitre en accès difficile	x			530 000
Total HT				2 215 000
Résorption du déficit				
L'ensemble des travaux de cuvelage devrait permettre des économies de l'ordre de 2.5Mm3/ab				
Indicateurs de suivi				
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année				
Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage				
Evolution du débit instantané prélevé				
Financeurs potentiels				
AERMC, Conseil Régional, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2022				ACTION 11	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle				
Opération	Mise en œuvre du plan d'actions défini dans le cadre de l'étude du canal de Thuir				
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation				
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal de Thuir	
Masse d'eau	FRDR224				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<ul style="list-style-type: none"> • Cuvelage de 1.5km entre le siphon de camélas et le Mas aragon • Cuvelage de 350m à la Couloumine entre Ille et Corbère • Cuvelage de 500m entre la déchetterie et Matignon à Thuir <p>L'ensemble de la programmation des travaux sera réalisé en fonction des finances de l'ASA. Il est donc possible qu'un certain nombre d'actions, sous justification soit reporté à une nouvelle programmation pluriannuelle lors de l'évaluation du PGRE.</p>					
Détails de l'action	Cout estimatif (€ HT) et planification				
<i>(Economies d'eau)</i>	2019	2020	2021	2022	Total HT €
Cuvelage de 1.5km entre le siphon de camélas et le Mas aragon (<i>jaugeages à réaliser</i>)			x	x	1 600 000
Cuvelage de 350m à la Couloumine entre Ille et Corbère				x	En attente : réflexion d'une convention avec la commune (eaux pluviales)
Cuvelage de 500m entre la déchetterie et Matignon à Thuir					En attente : conclusions projet d'irrigation de l'Aspres
Total HT					1 600 000
Résorption du déficit					
L'ensemble des travaux de cuvelage devrait permettre des économies de l'ordre de L'automatisation des vannes en prise en rivière et à la station de pompage permettra une gestion fine et donc des économies d'eau. (à chiffrer)					
Indicateurs de suivi					
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé					
Financeurs potentiels					
AERMC, Conseil Régional, le Département, FEADER					
Partenaires techniques					
PNR, SMTBV, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2022			ACTION 12	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Mise en œuvre du plan d'actions défini dans le cadre de l'étude du canal d'Ille sur Têt			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal d'Ille sur Têt
Masse d'eau	FRDR224			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>Les eaux du canal d'Ille sur Têt sont prélevées en rive droite de la Têt en aval du barrage de Vinça et acheminées jusqu'à la limite communale d'Ille sur Têt et de Néfiach.</p> <p>Les actions d'économies d'eau qui garantissent une gestion quantitative équitable entre les usagers (actions issues de l'étude du canal d'Ille sur Têt) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de cuvelage, pose de géomembrane sur 4km du maitre canal en plusieurs tranches ▪ Automatisation de la vanne de prise d'eau sous condition de l'aboutissement du projet d'hydroélectricité sur le canal de Corbère (prise en charge par l'entreprise des travaux) ▪ Mise en place d'échelles limnimétriques sur les branches du canal <p>L'ensemble de la programmation des travaux sera réalisé en fonction des finances de l'ASA. Il est donc possible qu'un certain nombre d'actions, sous justification soit reporté à une nouvelle programmation pluriannuelle lors de l'évaluation du PGRE.</p>				
Détails de l'action		Coût estimatif (€ HT) et planification		
		2019	2020	2021
				Total HT €
Pose géomembrane sur 3-4km		x	x	150 000
Automatisation de la vanne prise d'eau (via électricité)				A chiffrer
Mise en place d'échelles limnimétriques sur les branches				8 000
Mise en place d'un tour d'eau intra canal				En régie
Total HT				158 000
Résorption du déficit				
Fort potentiel d'économies d'eau via la reprise du linéaire d'environ 100 l/s soit 1 500 000 m3/an				
Indicateurs de suivi				
<p>Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé</p>				
Financeurs potentiels				
AERMC, Conseil Régional, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2022			ACTION 13	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Rénovation de la prise d'eau du canal del Tarres			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal del Tarres, DDTM
Masse d'eau	FRDR224			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>La prise d'eau est située en rive gauche de la Têt sur la commune d'Ille-sur-Têt, juste en amont de la prise d'eau du canal de Perpignan. Un seuil en enrochement dévie une partie des eaux de la Têt vers une buse en béton de 80 cm de diamètre. Il n'existe aucun dispositif permettant de réguler le débit entrant dans le canal, qui dépend alors directement du débit de la rivière. La prise d'eau du Tarres se situe en rive gauche de la Têt. En plus d'alimenter le canal du Tarres, cette prise unique dessert plusieurs usages, ce qui rend la gestion de la prise complexe.</p> <p>Les actions proposées dans l'étude sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Régularisation du canal de l'île, la prise d'eau du canal du Tarres (30l/s) dessert également le canal d'île (70l/s) qui à ce jour, ne dispose a priori d'aucune autorisation de prélèvement et n'est géré par aucune structure. Il est donc nécessaire de prendre en compte ses besoins en eau pour définir un débit à prélever. <p>L'ensemble de la programmation des travaux sera réalisé en fonction des finances de l'ASA. Il est donc possible qu'un certain nombre d'actions, sous justification soit reporté à une nouvelle programmation pluriannuelle lors de l'évaluation du PGRE. En effet, l'ASA possède de faibles moyens financiers.</p>				
Détails de l'action	Cout estimatif (€ HT) et planification			
	2019	2020	2021	Total HT €
Régularisation du canal de l'île	X			
Equipement de la prise d'eau d'une vanne de régulation	X			10 000
Total HT				
Résorption du déficit				
Economies d'eau de l'ordre de 33 000 m3/an				
Indicateurs de suivi				
CR de réunion, mise en place d'une structure de gestion reconnue par les services de l'état pour le canal de l'île				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 14		
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle					
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal de Perpignan					
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation					
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage		Commune de Perpignan		
Masse d'eau	FRDR224					
Inscription dans le cadre d'un contrat						
Description						
<p>Le canal de Perpignan est la propriété de la ville de Perpignan. Il prend sa source sur la rive droite de la Têt à Ille sur Têt. Le canal traverse 14 communes sur un périmètre irrigué de 2500ha. Une partie de ses eaux prélevées est déviées vers le lac de Villeneuve de la Raho et assure en conséquence plusieurs centaines d'hectares non inclus dans son périmètre historique d'irrigation.</p> <p>La commune s'appuie aujourd'hui sur les connaissances et propositions issues de l'étude de BRL en 2012 pour mener les actions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude et travaux d'automatisation de la prise d'eau du canal en évitant ainsi le court-circuitage de 200 ml et permettant le respect des débits réservés - Etanchéification des prises d'eau secondaires sur les 95 oeils du canal - Seuils dans le canal pour optimiser le prélèvement 						
Détails de l'action		Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
			2019	2020	2021	Total HT
Etude d'automatisation de la prise d'eau	Commune de Perpignan		X			
Travaux prise d'eau + rénovation canal	Commune de Perpignan		X	X		410 144
Total HT						
Résorption du déficit						
Economies estimée à 846 720 m3/an pour l'automatisation de la prise d'eau						
Indicateurs de suivi						
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé						
Financeurs potentiels						
AERMC, Région, le Département, FEADER						
Partenaires techniques						
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional						

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2022			ACTION 15	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle			
Opération	Rénovation de la prise d'eau du canal de Millas			
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation			
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage	ASA du canal de Millas	
Masse d'eau	FRDR224			
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt			
Description				
<p>La prise d'eau est localisée en rive droite de la Têt, en aval de la commune d'Ille sur Têt</p> <p>Un projet de rénovation de la prise d'eau du canal est à la réflexion (pas d'étude débutée) et devrait permettre d'optimiser le prélèvement à la rivière ainsi que l'utilisation des vannes de décharge. A l'heure actuelle, la vanne de décharge du canal de Millas se situe en aval du point T6, point le plus sensible du bassin d'un point de vue quantitatif.</p> <p>Des campagnes de mesures</p> <p>La mise en œuvre de ces travaux permettrait des retours en eau en amont du point T6 et donc un rééquilibrage de la ressource disponible dans ce secteur. Ces apports sont à chiffrer.</p> <p>L'ensemble de la programmation des travaux sera réalisé en fonction des finances de l'ASA. Il est donc possible qu'un certain nombre d'actions, sous justification soit reporté à une nouvelle programmation pluriannuelle lors de l'évaluation du PGRE.</p>				
Détails de l'action	Coût estimatif (€ HT) et planification			
<i>(Economies d'eau)</i>	2019	2020	2021	Total HT €
Etude et rénovation de la prise d'eau du canal de Millas				
Total HT				
Résorption du déficit				
<p>L'ensemble des travaux de cuvelage devrait permettre des économies de l'ordre de</p> <p>L'automatisation des vannes en prise en rivière et à la station de pompage permettra une gestion fine et donc des économies d'eau. (à chiffrer)</p>				
Indicateurs de suivi				
<p>Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année</p> <p>Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage</p> <p>Evolution du débit instantané prélevé</p>				
Financeurs potentiels				
AERMC, Région, le Département, FEADER				
Partenaires techniques				
Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, ACAV				

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 16	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle				
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal de Pézilla				
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation				
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage		ASA du canal de Pézilla	
Masse d'eau	FRDR223				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>Le canal de Pézilla s'étend sur un périmètre de 785 ha. Suite à la réalisation d'une étude adéquation besoin ressource en 2018, le diagnostic établi permet de programmer un certain nombre d'actions notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redéfinition de la courbe de tarage et par conséquent des chroniques de débit prélevé • Modernisation de la vanne de prise d'eau par automatisation • Etude de régulation à différents points du réseau afin d'optimiser sa gestion • Confortement du canal principal – 580ml 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Programme d'actions	ASA	X	X		259 400
Total HT					
Résorption du déficit					
Economies d'eau à hauteur de 1 796 000 m3/an					
Indicateurs de suivi					
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, le Département, FEADER					
Partenaires techniques					
DDTM, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 17														
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle																
Opération	Mise en œuvre de travaux sur le canal des 4 Cazals																
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource sur les canaux d'irrigation																
Secteur	Bassin versant aval	Maître(s) d'ouvrage	ASA des 4 Cazals														
Masse d'eau	FRDR223																
Inscription dans le cadre d'un contrat																	
Description																	
<p>En 2013, le seuil DIRSO en amont de la prise d'eau du canal des 4 Cazals est emporté par une crue. La réhabilitation de l'ouvrage doit respecter les nouvelles normes environnementales (étude de calibration du seuil permettant la libre circulation des espèces, article 214-1 du code de l'environnement). L'ASA des 4 Cazals ne peut pas financièrement assurer le suivi du dossier.</p> <p>L'ASA procède donc à une déclaration d'intention pour travaux en rivière temporaire auprès des services de l'Etat pour réaménager l'entrée de la prise d'eau en début de saison avec l'aide de la commune de Perpignan. Cette solution est cependant non pérenne, le seuil est instable et peut potentiellement être détruit à chaque nouvelle hausse brutale du niveau d'eau en rivière.</p> <p>Quelles implications ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ASA du canal des 4 Cazals dont le droit d'eau est historiquement de 600l/s prélève actuellement 100 à 185l/s quand la situation hydrologique le permet. En période d'étiage et de tension, le canal ne peut plus prélever. Les irrigants du canal sont donc en manque d'eau chronique. - L'exutoire du canal des 4 Cazals se situe dans la Basse. Cette situation prive le cours d'eau d'un apport direct et conséquent avec la perte du débit sanitaire de dilution. - L'eau déversée dans la Basse sert indirectement à alimenter l'ASA du canal des jardins de Saint Jacques dont la prise est située à l'amont immédiat de la passerelle aval qui relie le quai François Batllo en rive gauche et le cours François Palmarole. Quand les 4 Cazals ne peuvent pas prélever, le canal des jardins de Saint Jacques est alimenté par le canal de Perpignan à raison de 100 à 200l/s au niveau du parc Saint Vicens. - Par conséquent, pour compenser, le canal de Perpignan, géré par la commune de Perpignan prélève ces 200l/s supplémentaires dans la Têt, sur un tronçon fortement impacté par le déficit quantitatif (24km en amont de distance). - L'ASA du Moulin de Canet se situe dans la continuité du canal des jardins de St Jacques et bénéficie des eaux restantes. Le manque d'eau provoque un état d'insalubrité. <p>Quels enjeux ?</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Acteurs</th> <th>Enjeux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>L'ASA du canal des 4 Cazals</td> <td>Demande en eau même si faible intérêt agricole Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant</td> </tr> <tr> <td>Commune de Perpignan</td> <td>Maintien d'un niveau d'eau suffisant dans le canal des 4 cazals lors de la traversée de Perpignan</td> </tr> <tr> <td>PMM</td> <td>Alimentation en eau de la Basse : esthétique des berges (passage au pied du Castillet par exemple) et transfert et dilution de rejets polluants</td> </tr> <tr> <td>ASAs du canal des jardins de St Jacques et du Moulin de Canet</td> <td>Alimentation en eau sécurisée Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant</td> </tr> <tr> <td>Milieu (Basse)</td> <td>Alimentation direct du cours d'eau (contribution au respect de son débit réservé en période d'étiage).</td> </tr> <tr> <td>Milieu (Têt)</td> <td>Optimisation de la gestion du réseau de canaux à l'aval de Vinça en prélevant au plus près des besoins des usagers Résorber le déséquilibre quantitatif de la ressource sur la Têt (secteur Rodès-Ille sur Têt) Garantir un bon fonctionnement des milieux (ripisylve, bancs solides, etc)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Stratégie et Calendrier</p>				Acteurs	Enjeux	L'ASA du canal des 4 Cazals	Demande en eau même si faible intérêt agricole Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant	Commune de Perpignan	Maintien d'un niveau d'eau suffisant dans le canal des 4 cazals lors de la traversée de Perpignan	PMM	Alimentation en eau de la Basse : esthétique des berges (passage au pied du Castillet par exemple) et transfert et dilution de rejets polluants	ASAs du canal des jardins de St Jacques et du Moulin de Canet	Alimentation en eau sécurisée Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant	Milieu (Basse)	Alimentation direct du cours d'eau (contribution au respect de son débit réservé en période d'étiage).	Milieu (Têt)	Optimisation de la gestion du réseau de canaux à l'aval de Vinça en prélevant au plus près des besoins des usagers Résorber le déséquilibre quantitatif de la ressource sur la Têt (secteur Rodès-Ille sur Têt) Garantir un bon fonctionnement des milieux (ripisylve, bancs solides, etc)
Acteurs	Enjeux																
L'ASA du canal des 4 Cazals	Demande en eau même si faible intérêt agricole Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant																
Commune de Perpignan	Maintien d'un niveau d'eau suffisant dans le canal des 4 cazals lors de la traversée de Perpignan																
PMM	Alimentation en eau de la Basse : esthétique des berges (passage au pied du Castillet par exemple) et transfert et dilution de rejets polluants																
ASAs du canal des jardins de St Jacques et du Moulin de Canet	Alimentation en eau sécurisée Gestion optimisée avec un prélèvement de confort de 200 l/s suffisant																
Milieu (Basse)	Alimentation direct du cours d'eau (contribution au respect de son débit réservé en période d'étiage).																
Milieu (Têt)	Optimisation de la gestion du réseau de canaux à l'aval de Vinça en prélevant au plus près des besoins des usagers Résorber le déséquilibre quantitatif de la ressource sur la Têt (secteur Rodès-Ille sur Têt) Garantir un bon fonctionnement des milieux (ripisylve, bancs solides, etc)																

<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunir les différents acteurs et relancer les discussions : réunion du 15 06 2018 ; 2. S'accorder sur une structuration des ASA des 4 Cazals, des jardins de St Jacques et du Moulin de Canet au sein d'une fusion pour présenter un budget commun et être en capacité financière de porter l'étude et les travaux du seuil des 4 Cazals. Réunion du 26 06 2018 ; 3. Conventionner avec les mairies pour le recouvrement avec le pluvial (sur l'exemple de l'ASA des jardins de St Jacques et PMM) à la suite de la fusion ; 4. Réaliser le portage d'une étude adéquation-besoin-ressource sur l'ensemble du périmètre de l'ASA avec une programmation de travaux. MO : ASA structurée. 2019-2021 5. Le SMTBV se propose d'accompagner techniquement l'ASA pour la rédaction d'un cahier des charges en vu du lancement de cette étude globale en 2019 et son inscription au PGRE pour bénéficier des aides financières pouvant aller jusqu'à 80%. 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Fusion des structures	ASA	X			
Montage de l'étude	SMTBV	X			
Programme d'actions	ASA		X		
Total HT					
Résorption du déficit					
Le prélèvement du canal de Perpignan dans la Têt pour le canal des 4 Cazals, d'environ 200l/s ne sera plus effectué au niveau du secteur d'Ille sur Têt (secteur déficitaire) mais du secteur de Perpignan (secteur en équilibre et où il existe une marge)					
Indicateurs de suivi					
Economies d'eau réalisées et/ou substituées à l'étiage/année Ratio mètre linéaire de travaux réalisés/longueur total de l'ouvrage Evolution du débit instantané prélevé					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, le Département, FEADER					
Partenaires techniques					
DDTM, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 18	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle				
Opération	Réaliser des travaux de réhabilitation des réseaux AEP				
Objectif(s)	Optimiser les prélèvements et la gestion des réseaux AEP				
Secteur	Bassin Versant Têt		Maître(s) d'ouvrage		Collectivités compétentes en AEP
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228 ;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>Comme souligné dans le diagnostic, il existe un gisement d'économie d'eau important via la réduction des fuites sur les réseaux AEP. En effet, les rendements de réseaux sont faibles sur certains secteurs du bassin versant du fait de la vétusté des installations, et les fuites et infiltrations induisent un gaspillage de la ressource en eau.</p> <p>En outre, dans un souci de limiter au maximum les pertes d'eau dans les réseaux d'eau potable, la loi grenelle 2 et son décret d'application du 27 janvier 2012 créent une obligation de rendement des réseaux d'eau publics. A ce titre, les collectivités doivent établir un inventaire de leurs réseaux d'eau potable et définir un plan d'actions d'amélioration si le rendement de leur réseau est inférieur au seuil fixé par le décret.</p> <p>Ces plans d'actions sont établis dans le cadre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable réalisés par les collectivités concernées. Les travaux ci-dessous ont été recensés par le Département des Pyrénées-Orientales et permettront d'améliorer les rendements sur les réseaux AEP des communes prélevant sur de l'eau superficielle :</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			Total HT
		2019	2020	2021	
Réfection d'un tronçon de distribution d'eau potable	AYGUATEBIA TALAU				9 372
SDAEP mis à jour (programmation 2019 B en cours d'instruction)	AYGUATEBIA TALAU				15 700
Remplacement conduite fuyarde et pose d'un débitmètre	NOHEDES				8 358
Acquisition de matériel pour la réfection de réseaux vétustes	NYER				8 989
Installation d'une télégestion	RIA SIRACH				16 667
Mise en place d'une télésurveillance	SAHORRE				8 984
Remplacement de vannes vétustes et pose d'un débitmètre	SOUANYAS				4 626
Réparation de collecteurs	URBANYA				2 197
Remise en état du château d'eau (programmation 2019 B en cours d'instruction)	URBANYA				33 000
Etude pour l'amélioration en eau potable du hameau	OLETTE				10 875

d'Evol et Thuir d'Evol					
Renouvellement de la canalisation d'eau potable fuyarde et vétuste de la rue des Lilas à St Pierre dels Forcats	SIAEP DU CAMBRE D'AZE				93 301
Déviation de la canalisation et suppression d'un tronçon fuyard et cassant rue de la Jossette à Saint Pierre dels Forcats	SIAEP DU CAMBRE D'AZE				23 237
Réhabilitation du réseau d'eau potable route La trilla-RD47 à Corneilla de Conflent	SIVOM VALLEE CADY				74 683
Travaux de réhabilitation d'installation vétustes sur l'UDI de la Castellane	SIVU DU CONFLENT				21 800
Réhabilitation des réseaux d'eau potable, priorité 1 sur la commune de Vinça (1e tranche)	SIVU DU CONFLENT				378 000
Total HT					709 789
Résorption du déficit					
Amélioration des rendements de réseaux AEP sur le long terme					
Indicateurs de suivi					
Amélioration du rendement sur 5 ans, nombre de RPQS, respect des seuils réglementaires					
Financeurs potentiels					
AERMC, le Département					
Partenaires techniques					
DDTM, Mission Canaux (Chambre d'Agriculture), Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 19	
Axe B	Mettre en place une gestion économe de la ressource en eau superficielle				
Opération	Appui et économies d'eau : accompagnement à l'arrosage par aspersion				
Objectif(s)	Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les canaux d'irrigation Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution, et leur utilisation				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		CA66	
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>Ce projet répond à 3 enjeux.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un enjeu économique et territorial : Optimisation de l'autonomie fourragère et de la rentabilité des exploitations de moyenne montagne 2. Un enjeu environnemental : Economies d'eau et d'énergie électrique 3. Un enjeu patrimonial : Le maintien du riche réseau de canaux d'irrigation du Conflent par leur adaptation à ces enjeux <p>Pour cela nous projetons un travail en 3 parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie : Identification des parcelles agricoles (prairies + vergers) dont la distance et la pente vis-à-vis des canaux permettrait une mise sous pression par la seule gravité (nécessité de 3-4bars soit d'une pente de 30 à 40 mètres) 2. Animation : présentation des potentialités mis en avant par le travail cartographique. Identification des candidats. 3. Accompagnement technique des agriculteurs entamant la réalisation d'un réseau sous pression individuel ou semi-collectif. <p>Le projet s'échelonnerait sur un pas de temps de 2ans et nécessiterait de l'ordre de 41 journées de travail fléchées sur 3 agents de la Chambre d'Agriculture (1 agent SIG, 1 agent irrigation, 1 conseiller agricole local).</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Réalisation de la cartographie Nombre d'agriculteurs accompagnés Nombre d'hectares équipés					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, Le Département, FEADER					
Partenaires techniques					
SMTBV, Agence de l'Eau, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, CA66					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 1	
Axe C	Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau				
Opération	Mise en œuvre du Plan Local de Gestion du bassin versant de la Rotja				
Objectif(s)	Encadrer les modalités de prélèvements et de partage				
Secteur	Bassin versant de la Rotja	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR227				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>A l'occasion du Plan Local de Gestion validé en 2017, les préleveurs de la vallée, réunis en groupe de travail sous l'animation du SMTBV ont proposé différents scénarii des règles de partage de la ressource respectant l'équilibre besoins/ressources de la Rotja. Il a notamment été conçu un modèle dynamique des débits en rivière, basé sur les campagnes de suivi de la Rotja et les prélèvements bruts des canaux, tous équipés de dispositifs de comptage. Cet outil permet de visualiser en temps réel les débits en rivière influencés par les prélèvements et de les gérer au mieux afin de respecter les débits règlementaires.</p> <p>Ces mesures de gestion suffisent à elles seules à garantir l'équilibre quantitatif sur le bassin. Les objectifs sont donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivre le modèle hydrologique dans le temps et s'assurer de sa fiabilité et de son utilisation autonome par les usagers • suivre la station hydrométrique installée au niveau du pont de Sahorre afin de fiabiliser ses données • suivre les échelles amont et aval installées sur le cours d'eau pour s'assurer de leur fiabilité • d'aider au respect des modalités de gestion que les usagers se sont engagés à respecter • animer les réunions de la commission locale de l'eau • accompagner techniquement les usagers dans la conduite de travaux d'économies d'eau <p>A ce jour :</p> <p>- L'ASA Union Rotja d'Amunt souhaite diagnostiquer les fuites sur le canal de la Nougardède. En effet, il existe des pertes importantes sur le réseau à hauteur de Sahorre qui pénalisent le rendement du canal et la distribution de l'eau aux irrigants membres de l'ASA. Une première campagne de mesures a été menée par le SMTBV courant septembre 2018 et a permis de mettre en évidence un potentiel d'économies d'environ 16 l/s. Une deuxième campagne de mesures est prévue courant 2019 et devrait mettre en évidence des fuites plus importantes sur le réseau.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Programme d'actions	ASA Rotja d'Amunt				
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Respect des débits objectifs d'étiage					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, Département, FEADER					
Partenaires techniques					
CA66-Mission Canaux, Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, Agence de l'Eau RMC, DDTM, PNR, SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 2		
Axe C	Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau					
Opération	Mise en œuvre du Plan Local de Gestion du bassin versant de la Lentilla					
Objectif(s)	Encadrer les modalités de prélèvements et de partage					
Secteur	Bassin de la Lentilla – Retenue de Vinça	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV		
Masse d'eau	FRDR990 – FRDR10371					
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt					
Description						
<p>La situation préoccupante de la vallée à travers des débits naturellement contraints sur les mois d'étiage proches des débits biologiques définis dans la phase 4 de l'EVP, laissent peu de possibilité de prélèvements. Quand aux débits influencés, ils sont inférieurs aux débits objectifs plus de la moitié de l'année (QMNA5 influencé de 40 l/s pour qu'un débit d'objectif d'étiage en fermeture de bassin de 295 l/s d'avril à septembre).</p> <p>Avec comme objectif, l'atteinte des débits notifiés par les services de l'Etat, les préleveurs de la vallée, réunis en groupe de travail sous l'animation du SMTBV ont proposé différents scénarii des règles de partage de la ressource respectant l'équilibre besoins/ressources de la Lentilla et de la Têt.</p> <p>De ces discussions, le scénario envisagé pour rétablir l'équilibre quantitatif lorsque le débit de la Lentilla n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins du milieu et des usages, est de substituer les prélèvements dans la Lentilla par l'ASA du canal de la Plaine, par un prélèvement dans la retenue de Vinça. Ces axes de réflexions ont été repris en temps qu'actions dans le Plan Local de Gestion validé en 2016 auxquelles se sont ajoutées des règles de partage de la ressource entre usagers en période d'étiage.</p> <p>En 2017, la station de pompage a été installée, complétée d'une crépine dans la retenue de Vinça afin de palier aux problèmes de colmatage de l'installation. La mise en fonctionnement a eu lieu à l'été 2018 et permet un pompage efficace d'environ 350l/s qui se substitue totalement au prélèvement du canal dans la Lentilla. Aux mois de septembre et d'octobre cependant, des problèmes de colmatage sont survenus en raison de la baisse progressive de la retenue de Vinça selon son règlement d'eau. Solutions envisagées ?</p> <p>EN 2018, le canal de la Plaine entreprend un projet de microcentrale hydroélectrique via l'entreprise Green Elements sur son ouvrage pour une utilisation hors irrigation. L'objectif est de compenser le coût du pompage en période d'étiage. Le document du Plan Local de Gestion est révisé et validé par la commission locale le 29 juin 2018 pour prendre en compte ce nouvel usage et notamment le partage de la ressource pour les mois de mars, avril, mai et octobre, la priorité étant toujours donné à l'irrigation agricole.</p> <p>Il s'agit à présent de soutenir la démarche par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le suivi du fonctionnement du système de pompage/turbinage utilisé pour substituer la ressource de la Lentilla par la retenue de Vinça • le suivi du respect des modalités de gestion que les usagers se sont engagés à respecter • l'accompagnement technique dans la conduite de travaux d'économies d'eau • l'animation des réunions de la commission locale de l'eau 						
Détails de l'action		Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
			2019	2020	2021	Total HT
Total HT						
Résorption du déficit						
Retour à l'équilibre						
Indicateurs de suivi						
Réalisation du programme d'actions						

Respect des débits objectifs d'étiage
Financeurs potentiels
AERMC, Région, Département, FEADER
Partenaires techniques
Département des Pyrénées-Orientales, Conseil Régional, Agence de l'Eau RMC, DDTM, PNR, CA66

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 3		
Axe C	Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau				
Opération	Mettre en place des échelles de tension aux points de gestion				
Objectif(s)	Définir les modalités de gestion en période de crise				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	SMTBV		
Masse d'eau	FRDR226 ; FRDR224				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>Sur la base des connaissances de débits en rivière et des prélèvements effectués par les gestionnaires, il s'agit d'établir en concertation, un protocole de crise en fonction de la ressource disponible suivant les besoins concomitant du milieu et des usages.</p>					
<p>Le principe est donc de construire une échelle de tension en rivière permettant le respect de la réglementation et des débits biologiques en vigueur tout en y incluant différents seuils de tension (vigilance, tension, sécheresse) sur le modèle du protocole de la Rotja pour anticiper la sécheresse. Par la suite, les scénarios pourront être déclinés en propositions de débit pour chaque préleveur.</p> <p>Il faut prendre en compte que pour la plupart des ouvrages, le prélèvement brut de chaque canal dépend étroitement du niveau d'eau en rivière. Cette échelle ne sera donc pas déclinée mensuellement mais utilisée en temps réel par les usagers et les gestionnaires de l'eau en fonction de la hauteur d'eau en rivière.</p> <p>Méthodologie</p> <p>Il est proposé de construire ces échelles aux points nodaux de gestion de la Têt, c'est-à-dire à Thuès (T3), Serdinya (T4), Ille sur Têt (T6) et Perpignan (T7).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Campagnes de mesures en rivière et sur les canaux pour pouvoir mieux comprendre le fonctionnement hydrologique influencé tout au long de l'étiage 2. En parallèle, réunions de concertation afin de discuter des résultats et d'établir les différents seuils de tension acceptables par les usagers de l'eau, concomitant aux besoins du milieu 3. Epruver l'échelle en situation pour la fiabiliser et rendre les usagers autonomes vis-à-vis de son utilisation 					
<p>Figure 1 : Echelle de tension construite pour la Rotja</p> <p>La prochaine étape sera de mettre en œuvre le protocole établi en se basant sur les outils d'aide à la décision développés (échelles, bulletins hydrologiques) à l'échelle de chaque préleveur de la vallée.</p> <p>Articulation avec l'Arrêté Cadre Sécheresse</p> <p>Signé le 30 mai 2018 par le préfet des Pyrénées-Orientales, il précise le plan d'actions identifiant les indicateurs et les seuils d'alerte, ainsi que les mesures de restrictions réglementaires des usages de l'eau associées qui pourront être mobilisés en cas de crise. En cas de prise d'arrêté, les préleveurs de la Têt seront informés et doivent se conformer scrupuleusement au texte sous peine de sanctions. La consultation des arrêtés de restrictions d'eau se fait via le site internet propluvia. Les franchissements de seuils sont observés aux points stratégiques de référence (3 sur la Têt à Serdinya, Rodès et Perpignan) par les services de l'Etat.</p> <p>Le PGRE peut proposer une échelle de tension qui anticipe ces périodes de crise (c'est-à-dire avant des mesures de restrictions) et en plusieurs points nodaux jugés utiles pour le suivi de gestion. L'arrêté cadre sécheresse doit être compatible avec les objectifs du PGRE, notamment les débits référence (DOE).</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Elaboration d'échelles de tension	SMTBV	X	X	X	Temps agent
Total HT					

Résorption du déficit
Amélioration quantitative de la ressource
Indicateurs de suivi
Seuils de gestion validés
Financeurs potentiels
AERMC, Région, Département, FEADER
Partenaires techniques
Le Département, DDTM, ACAV, ASA, CA66, FDPPMA66

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 4	
Axe C	Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau				
Opération	Etablir une communication ou chaine de décision entre tous les usagers				
Objectif(s)	Mettre en place un espace de concertation				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	Usagers de l'eau, SMTBV		
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>Il existe déjà à plus ou moins grande échelle, des systèmes de communication permettant la prise de décisions partagée et structurée, comme le Comité Barrage.</p> <p>L'objectif du PGRE est de soutenir ces dynamiques intra usages en mettant en valeur ces chaînes de décisions existantes ou en les affinant. Mais le but est également de pouvoir communiquer facilement entre tous les usages et ainsi de raisonner à l'échelle globale du bassin versant ou de sous bassin versant.</p> <p>Sur l'amont du bassin versant, l'usage hydroélectrique est très présent et une réflexion doit être menée sur leur gestion conjointe avec les canaux d'irrigation. De même pour les collectivités qui utilisent l'eau superficielle pour alimenter en eau potable les particuliers.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Mettre en place une chaine de communication	SMTBV	X	X	X	Temps Agent
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration quantitative de la ressource					
Indicateurs de suivi					
Compte rendu de réunions					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
Le Département, DDTM, ACAV, ASA, CA66, FDPPMA66, SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 5	
Axe C		Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau			
Opération		Structuration des ASA			
Objectif(s)		Encadrer les modalités de prélèvements et de partage			
Secteur		Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		ASA
Masse d'eau		FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032			
Inscription dans le cadre d'un contrat		Contrat de rivière Têt			
Description					
<p>Afin d'optimiser la gestion des ASA et garantir ainsi le patrimoine de plus de 150 canaux sur le territoire de la Têt, l'accompagnement à la structuration des ASA, notamment par leur fusion via une démarche volontaire de la part des ASA ou leur association comme l'ACAV sur la partie aval, serait intéressante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à engager sur la vallée du Cady où il existe de nombreuses ASA • à engager sur la vallée du Caillan aval où les étiages peuvent être très sévères • à poursuivre sur la vallée de la Castellane où le PNR avait mené l'animation en 2015. Certaines ASA restent fortement intéressées. • à poursuivre entre les canaux du Rec Coumou et d'En Gorner • à poursuivre sur les canaux des 4 Cazals, jardins de St Jacques et Moulin de Canet afin d'optimiser la gestion de la prise d'eau sur la Têt, dont dépendent ces trois structures et éviter le court-circuit de l'apport supplémentaire par le canal de Perpignan • à concrétiser pour l'union entre le canal de Corbère et d'Ille sur Têt <p>Des réunions informatives peuvent être lancées sur ces secteurs entre la CA66, la DDTM et le SMTBV.</p> <p>De plus, la DDTM a lancé en 2018 une étude d'optimisation sur la cartographie des Associations Syndicales de Propriétaires Autorisées (ASA) ou Constituées d'Office (ASCO) intervenant dans le domaine de l'eau (irrigation ou protection de berges) dans le département des Pyrénées-Orientales qui a pour objet d'améliorer la vision globale des structures qui exploitent collectivement des réseaux d'irrigation ou entretiennent des berges ou digues et d'évaluer leur robustesse à travers leur capacité à assurer leurs missions et leur dynamique via leurs participations aux projets de territoire.</p> <p>L'étude se déroule en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : dresser un panorama de la population des ASP et autres structures gestionnaires d'ouvrages sur le département 66, via une batterie d'indicateurs homogènes • Phase 2 : Que faire ? Plan d'actions pour rationaliser les ASP, notamment pour définir une stratégie départementale et pour prioriser les moyens de la tutelle. <p>Ce diagnostic et ses propositions pourront servir de base aux organismes techniques de l'eau pour aider à la structuration et à l'accompagnement des ASP.</p>					
Détails de l'action		Maître d'ouvrage		Cout estimatif (€ HT) et planification	
		2019	2020	2021	Total HT
Réunions informatives		X	X	X	
Etude DDTM		X			
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombre de réunions					
Financeurs potentiels					
/					

Partenaires techniques

DDTM,CA66, SMTBV

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021					ACTION 6
Axe C	Organiser la gestion concertée et le partage de la ressource en eau				
Opération	Ajuster la gestion du barrage de Vinça aux enjeux actuels				
Objectif(s)	Encadrer les modalités de prélèvements et de partage				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		Département des Pyrénées-Orientales	
Masse d'eau	FRDR223 ;FRDR224 ;FRDR226 ;FRDR227 ;FRDR228;FRDR229 ;FRDR230 ;FRDR984 ;FRDR990 ;FRDR991 ;FRDR10240 ;FRDR10324 ;FRDR10371;FRDR11459 ;FRDR11690 ;FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>En vu de mettre à jour l'étude Stucky réalisée en 2009, le Département des Pyrénées-Orientales prévoit le lancement d'une étude sur le barrage de Vinça et des Bouillouses d'ici 2019. L'objectif est d'optimiser la gestion du barrage de Vinça en actualisant les données hydrologiques.</p> <p>Il s'agit également, dans la limite de la réglementation des barrages, de s'adapter aux évolutions du territoire en prenant en compte le changement des cultures sur la vallée de la Têt et notamment dans la plaine du Roussillon, impliquant donc possiblement des évolutions de demandes d'eau dans le temps et en quantité.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Etude d'optimisation	Département	X	X		25 000
Total HT					
Résorption du déficit					
Amélioration de la ressource quantitative					
Indicateurs de suivi					
Rapport de l'étude					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
DDTM, ACAV, CA66, FDPMA66, SMTBV					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 1	
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages				
Opération	Etude sur l'impact du changement climatique sur les cultures dans les Pyrénées Orientales				
Objectif(s)	Sécuriser les secteurs agricoles irrigués				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	Chambre d'Agriculture 66		
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
En 2018, la chambre d'agriculture a lancé une analyse chiffrée des besoins en eau de l'agriculture à l'échelle de 19 territoires qui couvrent l'ensemble du département sur la base des données VULCAIN. La présentation de la méthode et des premiers résultats le 27 février a permis de partager un modèle incluant différents paramètres tels que l'assolement, les périmètres irrigués et de chiffrer le besoin en eau supplémentaire sur le bassin de la Têt, divisé en sous secteur.					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombre de réunions Rapport étude modèle					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
AERMC, le Département, Conseil Régional, SMBVA, SMTBV, SIGA Tech, Syndicat des Nappes du Roussillon, PNRPC, AURCA, communautés de communes, DDTM					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 2	
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages				
Opération	Etude d'opportunité de retenues collinaires sur le bassin versant de la Têt				
Objectif(s)	Développer des solutions alternatives				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	Chambre d'Agriculture 66		
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>Dans un contexte de changement climatique, où la ressource en eau va diminuer et les besoins en eau augmenter, la question du partage de la ressource dans le temps et l'espace se pose. Il s'agit dès lors d'étudier la possibilité de substituer les prélèvements dans la ressource en période d'étiage via des prélèvements dans des retenues collinaires remplies en dehors des mois d'étiage. L'objectif étant de baisser la pression de prélèvements pendant les mois d'étiage.</p> <p>L'étude, menée par la Chambre d'Agriculture se déroule en 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Synthèse bibliographique des études déjà menées sur le sujet 2- Ateliers de travail avec les agriculteurs et les acteurs du terrain pour identifier les secteurs potentiellement aptes à accueillir ces projets 3- Ateliers techniques avec la formation d'une cellule d'expertise pour valider les hypothèses développées d'un point de vue géographique et foncier 4- Proposer une liste argumentée des sites potentiels d'ici le 1^{er} trimestre 2019 <p>Ce diagnostic n'a pas vocation dans un premier temps à étudier les projets de demandes en eau mais elle pourra servir de base argumentaire pour les futurs projets du territoire.</p> <p>Etude d'impact cumulé de ces projets sur le milieu à l'échelle du bassin versant ?</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Synthèse bibliographique	CA66				
Ateliers agricoles	CA66				
Ateliers d'expertise	CA66				
Total HT					
Résorption du déficit					
/					
Indicateurs de suivi					
Comptes rendu des ateliers, rapports des sites potentiels					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
SMTBV, Département, ASA					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 3	
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages				
Opération	Création d'une commission interbassin				
Objectif(s)	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Secteur	Interbassins du Tech, du Sègre, de l'Agly et de la Têt	Maître(s) d'ouvrage	SIGA Tech ; SMBVA, Syndicat des Nappes, SMTBV		
Masse d'eau					
Inscription dans le cadre d'un contrat	PGRE Tech 2019-2021				
Description					
<p>Compte tenu de la superposition des périmètres du Contrat de Rivière Têt-Bourdigou et du SAGE des Nappes de la Plaine du Roussillon sur le secteur de la Têt aval et de la similitude de certains enjeux comme celui de la quantité avec les autres bassins du Tech et de l'Agly également en déséquilibre, il pourrait s'avérer utile de créer une instance de coordination.</p> <p>Des rencontres techniques régulières aideraient les techniciens du Syndicat Mixte des Nappes de la Plaine du Roussillon (SMNPR), du SIGA Tech, du SMBVA et du SMTBV à collaborer pour homogénéiser les objectifs et les actions et éviter toute incohérence ou contradiction.</p> <p>Il existe de plus, dans certains projets de gestion quantitative, des scénarios proposant des interconnexions entre différentes ressources potentiellement situées sur d'autres bassins versants ou en forte connexion avec la ressource de la Têt (nappes profondes de la plaine du Roussillon).</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Commission interbassin	Intersyndicats	En régie	En régie	En régie	
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
SIGA Tech ; SMBVA, Syndicat des Nappes, SMTBV, et autres intervenants techniques					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021			ACTION 4		
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages				
Opération	Sécurisation du remplissage de la retenue de Villeneuve de la Raho				
Objectif(s)	Sécuriser l'alimentation en eau potable Sécuriser les secteurs agricoles irrigués				
Secteur	Bassin têt aval	Maître(s) d'ouvrage		Département des Pyrénées-Orientales	
Masse d'eau	FRDR224				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>La retenue de Villeneuve de la Raho est alimentée par la Têt, via le canal de Perpignan dont la prise d'eau se situe à Ille sur Têt. Son remplissage s'effectue pendant la période d'octobre à avril-mai, la priorité étant faite aux besoins en irrigation agricoles existants. Ces besoins sont aujourd'hui estimés à environ 4 Mm³ (1 ASA de 1200ha irrigués par le réseau).</p> <p>La retenue de Villeneuve de la Raho peut potentiellement marnier entre les cotes 13,5 mNGF (1,93 Mm3, 141 ha) et 22 mNGF (17,5 Mm3, 201 ha). Son volume utile entre ces cotes est de 15,6 Mm3. La retenue n'est donc utilisée aujourd'hui qu'à une faible part de sa capacité de régulation. L'intérêt de la retenue est de pouvoir stocker de l'eau pendant les périodes où la Têt est plus abondante et/ou les périodes pendant lesquelles ses eaux ne sont pas utilisées pour l'irrigation.</p> <p>Les résultats des simulations réalisées sur les chroniques 1971-2008 lors de l'étude « Actualisation de la crue de projet de la de la Raho et étude de sécurisation du remplissage » BRLi 2009, ont donné une estimation du volume prélevable supplémentaire disponible en flux tendu via la retenue : soit environ 10 et 18Mm3 (en plus des prélèvements agricoles actuels).</p> <p>En se basant sur les études déjà réalisées et en mettant en place une concertation entre les différents acteurs de l'eau sur le territoire, l'objectif est d'une part, de sécuriser le remplissage de la retenue via un scénario adapté et d'autre part de proposer et d'évaluer la possibilité de connexion des ASA situées en rive droite de la Têt en aval de Vinça à l'adduction de Vinça à la retenue de Villeneuve de la Raho.</p> <p>L'action devra notamment prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'« Etude du transport de l'eau entre la Têt et la retenue de Villeneuve de la Raho » BRLi, 2014 porté par le Département des Pyrénées-Orientales sur l'usage futur de la retenue pour l'alimentation en eau potable - le schéma de sécurisation des besoins en eau potable de la plaine du Roussillon aux horizons 2017-2030-2050 porté par le SAGE des Nappes du Roussillon. - Action 11 du PGRE des Nappes substitution de l'eau des nappes actuellement utilisée pour l'irrigation par l'eau issue de la retenue de Villeneuve de la Raho via l'ASA existante. 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Etude Ressource Disponible pour la sécurisation de Villeneuve de la Raho	Département	18 000 €			
Total HT		18 000 €			
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions					
Financeurs potentiels					
/					

Partenaires techniques

Département des Pyrénées-Orientales, ACAV, ASA, DDTM, Syndicat du Tech, CA66, SMTBV

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021					ACTION 5	
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages					
Opération	Sécurisation de l'approvisionnement des Bouillouses pour les irrigants					
Objectif(s)	Sécuriser les secteurs agricoles irrigués					
Secteur	Basin têt amont	Maître(s) d'ouvrage			Irrigants de la Têt, SHEM, EDF	
Masse d'eau	FRDR230					
Inscription dans le cadre d'un contrat						
Description						
<p>En contre partie des débits détournés et turbinés vers l'Ariège, la convention du Lanoux assure gratuitement aux irrigants de la Têt un débit lâché maximum de 3.080 m3/s provenant du barrage des Bouillouses durant l'étiage. Il est impératif que cette convention soit maintenue. Le renouvellement de concession en cours des Bouillouses devra reprendre cette convention afin de garantir un volume d'eau stocké utilisable pour les irrigants de la vallée de la Têt.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la Têt, les acteurs du territoire soutiennent cette convention.</p> <p>Des réunions pourront être organisées dans l'objectif de se concerter et de préparer au mieux cette remise en concession.</p>						
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification				
		2019	2020	2021	Total HT	
Total HT						
Résorption du déficit						
Indicateurs de suivi						
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions						
Financeurs potentiels						
/						
Partenaires techniques						
Département, ACAV, ASA, DDTM, CA66						

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 6	
Axe D	Prévoir et anticiper pour assurer une préservation durable de la ressource et satisfaire les usages				
Opération	Animation sur des ressources de substitution				
Objectif(s)	Rechercher et développer des ressources de substitution pour soulager les secteurs déficitaires et sécuriser l'AEP et les secteurs agricoles irrigués ;				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage	Tous les usagers du bassin		
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat					
Description					
<p>Sur les secteurs du bassin où la ressource est naturellement faible et où les actions d'économies d'eau ne suffisent pas, les prélèvements sur la ressource superficielle, en période de forte consommation et d'étiage, risquent de compromettre le débit biologique du cours d'eau et ses fonctions (autoépuration, qualité à l'usage AEP, etc.). Il s'agit de sécuriser à long terme la ressource en eau, notamment dans le cadre du changement climatique, par la mise en œuvre de projet de territoire visant à améliorer la qualité des milieux aquatiques tout en sécurisant l'approvisionnement.</p> <p>Les axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et développer des ressources de substitution pour soulager les secteurs déficitaires et sécuriser les secteurs agricoles irrigués (gestion et aménagement des barrages, retenues collinaires, pompage) ; • Sécuriser l'AEP sur l'ensemble du bassin versant et soulager les secteurs déficitaires (utilisation du karst) ; • Développer les solutions alternatives pour réduire l'utilisation d'eau potable de certains usages (REUT,...) <p>Ces actions doivent permettre de sécuriser les activités en place et de soulager les secteurs déficitaires en recherchant des solutions alternatives. Des réunions seront menées au cours des 3 ans du PGRE pour mener à bien ces réflexions et aboutir à des propositions de projets.</p>					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Animation/Suivi	SMTBV	En régie	En Régie	En Régie	
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions					
Financeurs potentiels					
/					
Partenaires techniques					
Tous les partenaires du territoire					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 1	
Axe communication	Communiquer, sensibiliser et informer				
Opération	Animer le Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la Têt				
Objectif(s)	Animer, coordonner planifier les actions Assurer la cohérence d'ensemble				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
Suite à la validation du PGRE, il s'agit de mettre en œuvre son programme d'actions et de gestion sur une période de 3 ans à travers :					
Mise en œuvre des études générales					
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les cahiers des charges et suivre les études et travaux à maîtrise d'ouvrage syndicale - Mettre en place les procédures de marchés publics et de financement des opérations à maîtrise d'ouvrage syndicale 					
Coordination, gestion et suivi des actions PGRE :					
<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la réalisation des actions inscrites au PGRE en s'assurant de leur coordination et de leur cohérence avec la programmation prévisionnelle - Assurer le suivi administratif (dossiers bilans et programmations annuelles) et financier - Définir les indicateurs de suivi, tenir à jour un tableau de bord des actions engagées - Rédiger les documents intermédiaires (administratifs et financiers) - Suivre les demandes de subventions. - Animer les démarches, faire le lien entre les acteurs - Rédiger les documents (diagnostic, stratégie et programme d'actions) 					
Animation et communication :					
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le PGRE et la concertation avec tous les acteurs du bassin versant - Alimenter la dynamique enclenchée sur le bassin - Participer aux projets, promouvoir la cohérence eue égard aux objectifs globaux - Conseiller les élus et les riverains, sensibiliser les scolaires - Mettre en œuvre le plan de communication (élaboration de plaquettes, guides, site Internet...) - Participer, organiser et animer l'information : élus, usagers, population. 					
Il s'agit également de porter le PGRE à l'échelle des grandes instances du territoire, notamment au sein des politiques d'aménagement du territoire à travers les différents documents d'urbanisme : SCOT, PLU, PLUi afin que chaque acteurs du territoire s'approprie le PGRE.					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Chargé de mission gestion quantitative	SMTBV	58 000	58 000	58 000	174 000
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Avancement du PGRE, nombre de réunions					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Tous les partenaires du territoire					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 2	
Axe communication	Communiquer, sensibiliser et informer				
Opération	Organiser des journées thématiques sur le terrain autour de l'utilisation de la ressource				
Objectif(s)	Favoriser la compréhension et l'implication de chacun à une gestion raisonnée				
Secteur	Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>La connaissance et la compréhension des sujets de travail du SMTBV sont des préalables incontournables à la participation puis à l'adhésion des élus locaux et de la population dans des projets qui touchent au cadre de vie. Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rendre familier le fonctionnement d'une rivière et faire connaître les particularités de la vallée de la Têt • sensibiliser sur la relation homme-rivière, ses impacts et les enjeux des interventions passées et des actions préventives et curatives qui peuvent être mises en place pour restaurer un équilibre <p>Les actions entreprises peuvent prendre la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'interventions auprès de scolaires (partenariat avec l'université de Perpignan et autres écoles) • Des journées de sensibilisation grand public avec ateliers animés • Des sorties terrains avec les élus ou grand public • Des réunions d'informations auprès des préleveurs (obligations réglementaires, montage de dossier de subvention, structuration des ASA, etc.) avec invitation des partenaires techniques et financiers selon le cas <p>Les outils à notre disposition sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidéo de l'AERMC sur le partage de la ressource en eau • Bâche de présentation du bassin versant (enjeux et chiffres clés) • Maquette 3D du bassin versant permettant de représenter le territoire (réseau hydrographique, reliefs, zones urbaines) avec présence de quelques canaux types du territoire • Exposition itinérante (8 kakémonos autoportés) sur les enjeux du bassin versant et les missions du SMTBV • Jeu de rôle « L'Eau en Têt » sur la question du partage de l'eau, jeu créé en association avec le LEGTA de Théza et l'IRSTEA/CIRAD de Montpellier et à destination d'élèves des Lycées 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
	SMTBV	X	X	X	En régie
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Nombres de journées d'animation					
Financeurs potentiels					
AERMC					
Partenaires techniques					
Tous les partenaires du territoire					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 3	
Axe communication	Communiquer, sensibiliser et informer				
Opération	Mise en place d'un panneau pédagogique à Sahorre				
Objectif(s)	Sensibiliser à la gestion et aux actions concrètes sur les cours d'eau par des panneaux pédagogiques				
Secteur	Bassin versant de la Rotja	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau	FRDR227				
Inscription dans le cadre d'un contrat	Contrat de rivière Têt				
Description					
<p>Le plan local de gestion de la vallée de la Rotja, signé en 2017, a permis aux usagers du territoire de mieux connaître leur ressource en eau et ainsi de gérer leurs prélèvements au regard de sa disponibilité. L'une des actions phares de ce document a été l'installation d'une station hydrométrique de mesures au niveau du pont de la commune de Sahorre.</p> <p>L'objectif est d'agréments le site d'un panneau explicatif sur le fonctionnement de la station hydrométrique et sensibiliser le grand public aux enjeux de la ressource en eau. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'attirer l'attention des habitants sur la fonctionnalité des cours d'eau • De mettre en valeur les actions concrètes réalisées sur les cours d'eau 					
Détails de l'action	Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
		2019	2020	2021	Total HT
Elaboration d'un panneau explicatif	SMTBV	X			A chiffrer
Total HT					
Résorption du déficit					
Indicateurs de suivi					
Installation du panneau					
Financeurs potentiels					
AERMC, Région, Département, FEADER					
Partenaires techniques					

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021				ACTION 4		
Axe communication		Communiquer, sensibiliser et informer				
Opération		Réaliser et diffuser des bulletins hydrologiques pendant l'étiage				
Objectif(s)		Communiquer sur les connaissances acquises et aider à la prise de décisions				
Secteur		Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV	
Masse d'eau		FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032				
Inscription dans le cadre d'un contrat		Contrat de rivière Têt				
Description						
A la suite des campagnes de jaugeages réalisées par le SMTBV, la diffusion de données sous forme de bulletins hydrologiques sera communiquée auprès de l'ensemble des usagers et partenaires techniques, permettant le suivi des cours d'eau jaugés et l'anticipation des mesures prises par les gestionnaires.						
Détails de l'action		Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification			
			2019	2020	2021	Total HT
Total HT						
Résorption du déficit						
Indicateurs de suivi						
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions						
Financeurs potentiels						
/						
Partenaires techniques						

Plan de Gestion de la Ressource en Eau Têt 2019-2021					ACTION 5		
Axe communication		Communiquer, sensibiliser et informer					
Opération		Réaliser une série de plaquettes, communication					
Objectif(s)		Favoriser la compréhension et l'implication de chacun à une gestion raisonnée					
Secteur		Bassin Versant Têt	Maître(s) d'ouvrage		SMTBV		
Masse d'eau		FRDR223 ; FRDR224 ; FRDR226 ; FRDR227 ; FRDR228;FRDR229 ; FRDR230 ;FRDR984 ; FRDR990 ; FRDR991 ; FRDR10240 ; FRDR10324 ; FRDR10371; FRDR11459 ; FRDR11690 ; FRDR12032					
Inscription dans le cadre d'un contrat		Contrat de rivière Têt					
Description							
<p>Monter un marché sur la communication du PGRE sous la forme de</p> <ul style="list-style-type: none"> - logo PGRE - plaquettes - affiches - maquettes 							
Détails de l'action		Maître d'ouvrage	Cout estimatif (€ HT) et planification				
			2018	2019	2020	2021	Total HT
Total HT							
Résorption du déficit							
Indicateurs de suivi							
Nombre de rencontres, comptes rendus de réunions ou relevés de décisions							
Financeurs potentiels							
AERMC, Région, Département, FEADER							
Partenaires techniques							